

# LA REVUE RÉFORMÉE

*SOLI DEO GLORIA*

## SOMMAIRE

<i>La Personne et l'Œuvre du Saint-Esprit ; « le baptême du Saint-Esprit »</i>	
Une étude de l'Eglise presbytérienne des Etats-Unis .....	49
<i>Alain PROBST,</i> <i>La philosophie et l'apologétique de François Schaeffer .....</i>	80
<i>Roger SPIES,</i> <i>Calvin a-t-il quelque chose à nous dire aujourd'hui ? .....</i>	87
<i>François GONIN,</i> <i>Vers une restauration du Psautier français .....</i>	96
<i>Bibliographie, M. L'HOPITAL et Alain Georges MARTIN .....</i>	100

# LA REVUE RÉFORMÉE

*REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE*

*à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs*

publiée par la

SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

avec le concours des Professeurs de la Faculté libre  
de Théologie réformée d'Aix-en-Provence

## COMITE DE REDACTION

Pierre BERTHOUD — Jean CADIER — Pierre COURTHIAL — Peter JONES  
Pierre MARCEL — Richard STAUFFER — Paul WELLS

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, Jean BRUN,  
J.G.H. HOFFMANN, A.-G. MARTIN, Pierre PETIT, Alfred RICHARD-MOLARD, etc...

*Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.*

*Rédaction et commandes : 10, rue de Villars  
F. 78100 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)*

## ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS se référer page 3 de la couverture

Franco de port pour la France et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux de « La Revue Réformée ». — Voir page 4 de la couverture

Prix de ce numéro : **14,00 F**

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois de l'année. Les frais de rappel (F. 2,50) sont à la charge des abonnés.

# LA PERSONNE ET L'ŒUVRE DU SAINT-ESPRIT

avec une mention spéciale  
concernant "Le baptême du  
Saint-Esprit" \*

## INTRODUCTION

L'étude suivante sur le Saint-Esprit est soumise à l'assemblée générale comme suite à la résolution présentée en 1967 (cf. *Minutes de l'assemblée* (page 103) par le pasteur André A. JUMPER, et transmise à la commission théologique permanente pour que celle-ci entreprenne « une étude sur la doctrine de la personne et l'œuvre du Saint-Esprit ».

Une telle requête pouvait signifier la demande d'une étude approfondie, véritable livre. Mais alors ce travail, même s'il est du ressort d'une commission, serait revenu beaucoup trop cher et aurait exigé du temps et des efforts considérables ; de plus il n'aurait pu paraître que dans plusieurs années. C'est pourquoi la commission a décidé de présenter une étude non pas exhaustive mais visant simplement à rappeler les situations et les événements qui ont motivé cette résolution (La commission attire toutefois l'attention sur les annexes bibliographiques du rapport, notamment plusieurs études approfondies sur le Saint-Esprit).

Pour notre travail le pasteur JUMPER nous a fort heureusement fourni une description très claire des raisons de sa résolution dans une brochure intitulée : « *Le baptême du Saint-Esprit et le Renouveau de l'Eglise* ».

En analysant la dite brochure et le texte de la résolution, on s'aperçoit que l'idée maîtresse en est le concept du « baptême du Saint-Esprit » ou « plénitude de l'Esprit », avec les divers « dons spirituels » et les manifestations de l'Esprit qui suivent parfois cet événement. De plus, il est clair que ce baptême de l'Esprit est conçu comme quelque chose qui ne doit pas être simplement confondu avec la conversion ou le baptême d'eau mais dont la dispensation peut être postérieure.

Il est urgent de comprendre l'œuvre de l'Esprit lorsqu'on reconnaît que tout le ministère et la mission de l'Eglise actuelle

(\*) Étude présentée en 1971 à l'assemblée générale de l'Eglise Presbytérienne des Etats-Unis (Presbyterian Church in the U.S.A.).

ou future dépendent de cette vie et de cette puissance au milieu de nous. C'est en allant dans le sens de ces observations que l'exposé suivant est présenté.

Le comité est conscient également que cette résolution et cette brochure s'opposent à une situation qui est largement répandue aujourd'hui. C'est pourquoi nous chercherons d'abord à donner quelques aperçus de la situation actuelle avant de nous engager dans une réflexion théologique et biblique.

## I. QUELQUES EXPERIENCES ACTUELLES DE L'ESPRIT

A.) Un certain nombre de personnes appartenant aux Eglises protestantes officielles — et plus récemment à l'Eglise catholique romaine — ont eu une expérience qu'ils appellent « baptême du (avec, dans le) Saint-Esprit », ou parfois « plénitude de (avec) l'Esprit ». Cet événement a été tellement enrichissant et si vivifiant que ceux qui l'ont vécu ont de la peine à l'exprimer par des mots « une nouvelle relation, une plus grande communion, un cheminement plus intime avec le Seigneur ». Beaucoup en parlent en premier lieu comme d'une extraordinaire sensation de la réalité et de la présence de Dieu, et insistent sur une louange et une adoration de Dieu qui jusqu'à présent leur avaient été inconnues. En même temps, ils témoignent souvent d'un lien plus étroit avec ceux qui sont passés par la même expérience, et d'un désir accru, ainsi que d'un zèle encore plus grand, pour parler de l'Evangile. Dans tous les aspects de leur vie, ils revendiquent un amour, une joie et une paix plus profonde. Fréquemment, ils affirment une manifestation de dons charismatiques : le parler en langues, le don de prophétie, etc. Beaucoup disent que « le parler en langues » fut la manifestation première de leur « plénitude » ou « baptême », lequel a pu suivre immédiatement leur expérience ou survenir quelque temps après. Habituellement, ils se défendent de rechercher ce qui est spectaculaire en tant que tel ; ils témoignent plutôt de la réalité de Dieu, sont beaucoup plus conscients de Sa présence, et s'émerveillent devant le fait que le Saint-Esprit a rempli tout leur être.

Lorsque ces personnes cherchent à comprendre ce qui leur est arrivé, elles en parlent généralement comme d'un événement dans leur vie chrétienne. En général, elles estiment avoir été des croyants de longue date ; aussi n'interprètent-elles pas leur expérience comme coïncidant avec leur conversion, mais comme quelque chose qui est bien au-delà. Parfois, elles parlent de salut et de la « plénitude de l'Esprit ». Elles prétendent que les deux choses peuvent (et cela arrive parfois) se produire simultané-

ment, mais pour la plupart un laps de temps s'écoule entre les deux étapes. Fréquemment, ce « baptême avec l'Esprit » est survenu après l'imposition des mains ; mais ce n'est pas toujours le cas. Pour la plupart ces personnes affirment que — avec ou sans imposition des mains — cela est arrivé après une longue période de prières et de quête. Certains parlent de cet événement comme d'une étape dans leur expérience chrétienne, le Christ (ou l'Esprit) étant jusqu'alors *avec eux* alors que maintenant il est *en eux*. D'autres disent que cette transition doit plutôt être comprise comme une perception plus pleine de ce qui était latent en eux. De toute façon, ces gens sont certains d'être entrés dans une nouvelle et passionnante vie de l'Esprit.

B.) Les événements que nous avons mentionnés ont soulevé quelques problèmes critiques pour notre Eglise et particulièrement pour les paroisses dans lesquelles ils se sont manifestés. Tout d'abord parce que jusqu'alors nous avons essayé d'insister sur le fait que l'œuvre de l'Esprit dans la vie du croyant est de l'unir totalement avec le Christ et par conséquent de lui apporter la grâce de Dieu par le salut. On a compris la justification comme l'œuvre initiale de l'Esprit, accordant à l'homme les bénéfices de l'œuvre du Christ. Quant à la sanctification c'est l'œuvre permanente de l'Esprit qui accomplit des desseins divins par la transformation continue d'une vie humaine à l'image de celle du Christ.

Mais dans une telle expérience actuellement vécue il semble se manifester une œuvre supplémentaire de l'Esprit qui va au-delà de cette entrée dans la vie chrétienne (la justification) et de son assermentation (la sanctification) à savoir le « baptême » ou « plénitude » de l'Esprit Saint. La question qui se pose maintenant à la lumière du témoignage biblique et de la tradition Réformée est de voir comment une telle conception doit être interprétée.

En second lieu, cette situation pose des problèmes de nature différente. En effet, lorsque certains membres d'une paroisse affirment avoir reçu des expériences pneumatiques spéciales, ou des dons extraordinaires — par exemple la guérison ou le parler en langues — il peut arriver alors que la paix, l'unité et l'amour fraternel au sein de l'Eglise soient sérieusement menacés. Ces divergences de vue sur l'Esprit et son œuvre peuvent entraîner un schisme entre ceux qui se réclament d'un baptême de l'Esprit et ceux qui ne l'ont pas expérimenté ; ou entre ceux qui admettent la validité de telles assertions et ceux qui la contestent.

Il est indéniable que notre Eglise se doit de fournir quelques directives en cette occurrence afin que ces différences d'opinion n'entraînent point des controverses et une scission dans l'Eglise.

Manifestement, quelque directive valable, que ce soit sur **ce** sujet ou sur tout autre, doit être basée sur l'enseignement des Ecritures Saintes, et appréciée en fonction des règles de notre Eglise.

Nous allons donc essayer de résumer ce que l'Ancien et le Nouveau Testament ont à nous dire concernant l'Esprit, puis, examiner les enseignements de la Confession de Foi, ainsi que du Catéchisme avant de tirer les conclusions.

## II — LE SAINT-ESPRIT DANS L'ANCIEN TESTAMENT

On ne trouve nulle part dans l'Ancien Testament un enseignement sur l'Esprit Saint, comme personne distincte de la Divinité, à côté du Père et du Fils. Les rares fois où le terme Saint-Esprit est employé (uniquement en Esaïe 63/ 10 et Psaume 51/ 13), c'est comme synonyme de la personne et de la présence du Dieu Saint lui-même. Mais « l'Esprit de Dieu/Yahvé », « l'Eternel » est mentionné très fréquemment tout au long de l'Ancien Testament et représente clairement un aspect important pour la compréhension de Dieu et de ses actes.

### A. « L'ESPRIT » EN GENERAL.

Le mot hébreu pour « esprit », *ruach*, apparaît approximativement 375 fois dans l'Ancien Testament. Bien que ce mot ne nous intéresse ici que lorsqu'il s'applique à Dieu, quelques remarques sur son utilisation en général seraient profitables pour situer l'arrière-plan.

1. Le sens fondamental de *ruach* est physique : vent, brise, air, souffle. Ce mot possède souvent ce sens dans l'Ancien Testament (Nombres 11/31 ; Jérémie 14/6 ; Genèse 3/8). De ce sens physique découle naturellement le *windy*, sens métaphysique : ce qui est vide, vacant, sans consistance, nébuleux. De même ce sens est attesté dans l'Ancien Testament (Esaïe 41/29 ; Jérémie 5/13) etc.

2. Avec ce sens physique de « vent, souffle », *ruach* est utilisé comme le souffle qui est dans l'homme, qui le garde en vie (voir Esaïe 42/5 - Psaumes 104/29). Il peut ainsi désigner le principe vital des hommes et des animaux (Genèse 6/17 ; 7/15, 22 - Ecclésiaste 3/19) et même occasionnellement, la vie elle-même. (Job 12/10 - Psaumes 31/6) « Je remets mon *ruach* entre tes mains ». Notons cependant, malgré le fait que les hommes meurent lorsque leur *ruach* est retiré (Psaumes 104/29), que *ruach* n'est ja-

mais utilisé dans l'Ancien Testament pour décrire une apparition, un fantôme, comme nous le faisons en français courant à propos d'un « esprit ».

3. Cependant, la plupart du temps, lorsque « esprit » est utilisé pour l'homme, il dénote une disposition dominante, une impulsion, un état d'esprit, un sentiment ou tempérament (comme dans Genèse 41/8 ; I Rois 21/5 ; Nombres 5/14 ; 4/12 ; Proverbes 25/28, etc.). Dans cet ordre d'idées l'Ancien Testament décrit souvent Dieu en train d'agir sur le comportement des individus ou des groupes — pour leur bien ou pour leur mal — afin d'accomplir ses desseins. Ainsi il envoya « un mauvais esprit » (mauvais sang) entre les habitants de Sichem et d'Abimélec afin de préparer la chute de ce dernier (Juges 9/23), ou bien il envoya « un mauvais esprit » (un état d'âme démoniaque, une disposition diabolique) sur Saül (I Samuel 16/14-23 ; 18/10 ; 19/9), ou plaça « un esprit de mesonge » dans la bouche des prophètes pour entraîner Achad à sa ruine (I Rois 22/22), ou il déversa un « esprit d'assoupissement » (de déraison) sur son propre peuple (Esaïe 29/10).

D'un autre côté, il « mit un esprit » (une angoisse) dans le roi assyrien pour le détourner de Jérusalem (Esaïe 37/7 - 11 ; II Rois 19/7), il excita l'esprit des Mèdes contre Babylone (Jérémie 51/11) et celui de *Cyrus* pour décréter la restauration de la communauté juive (Esdras 1 : 1). De même, il « réveilla l'Esprit » de Zorobabel, Josué, et du peuple pour entreprendre la reconstruction du temple (Aggée 1/14).

Ainsi nous voyons que non seulement Dieu envoie son Esprit sur les hommes (en bas) mais agit sur leurs esprits pour accomplir ses desseins.

## B. L'ESPRIT DE DIEU/YAHVE.

1. Lorsque *le mot ruach* est appliqué à Dieu, il peut avoir une gamme de significations aussi étendue que « *ruach* » en général. Bien que certaines ne soient pas directement en rapport avec notre discussion nous les mentionnerons brièvement :

a — Même lorsqu'il est employé au sujet de Dieu, *ruach* peut garder son sens primitif et indiquer le vent, comme lorsque Dieu fit refluer les eaux de la Mer Rouge par le « souffle de ses narines » (Exode 15/8). Toutefois, fréquemment « vent » (ou « l'haleine de Yahvé » ou « le souffle de ses narines ») est utilisé comme métaphore pour indiquer le courroux de Dieu venu pour juger (Esaïe 11/15 ; 40/7 ; Jérémie 4/12 ; Osée 13/15 ; Job 4/9).

b — De même, le *ruach* de Dieu peut signifier le souffle que Dieu insuffle dans l'homme (Genèse 2/7) pour lui donner la vie et l'y maintenir (Job 27/3, Psaumes 104/29 f). Dans de tels passages on parle du souffle de l'homme comme de « l'esprit de Dieu » qui est la source de sa vie, mais qui lui est finalement retiré quand l'heure de sa mort arrive (Job 34/14 f ; Genèse 6/3). Quelquefois, encore, le « souffle » de Yahvé est pris dans un sens de pouvoir créateur en général et devient synonyme de sa « parole » par laquelle toutes choses sont créées (Psaumes 33/6).

c — Plus fréquemment, toutefois, le terme « *ruach* » (Esprit) de Dieu/Yahvé est utilisé pour désigner une énergie divine mystérieuse ou charisme, qui, de temps en temps, survient sur les hommes et les possède, leur permettant d'accomplir certaines tâches spécifiques. L'usage de ce terme est bien sûr ici, au centre de ce qui nous intéresse. L'Esprit est toujours dépeint dans ses manifestations de dons et de pouvoirs inhabituels, et de compétences très diverses. Quelquefois cela peut être un talent artistique et technique exceptionnel, comme ce fut le cas pour Betsaleel qui fut rempli « de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages », afin d'entreprendre la confection du tabernacle et de tous ses équipements (Exode 31/3 ; 35/31).

Ou bien cela peut être une compréhension et une sagesse extraordinaires, comme celles qui permirent à Joseph (Genèse 41/38) ou à Daniel (Daniel 5/14) d'interpréter des rêves et autres révélations divines. En vérité, on peut considérer généralement la sagesse et la compréhension comme un don de l'Esprit (Job 32/7). Mais bien que les dons de l'Esprit soient d'une très grande diversité dans leur manifestation et ne se limitent pas à une seule catégorie de personnes, il faut noter que dans l'énorme majorité de ses manifestations, l'Esprit de Dieu est associé aux conducteurs charismatiques de la première époque d'Israël et à l'inspiration prophétique.

## *2. L'Esprit et les chefs d'Israël*

On dit que les chefs d'Israël avant l'établissement de la monarchie étaient des hommes remplis de l'Esprit. C'est vrai pour Moïse (Nombre 11/25) et Josué (Nombres 27/18). Dans le cas de Moïse cela incluait le don de prophétie car lorsque « une partie de l'Esprit qui était en lui » se répandit sur les 70 anciens, ils prophétisèrent. Mais l'Esprit pouvait également transférer les dons, comme le don de gouverner, puisque Josué « fut rempli d'Esprit de sagesse » après que Moïse lui eut imposé les mains

pour le désigner comme son successeur à qui le peuple obéira (Deut. 34/9).

Mais c'est surtout à la période des Juges que ces faits se rapportent. En effet, là, l'Esprit est conçu comme une puissance divine pénétrante, une furie charismatique, qui saisissait le juge et lui insufflait l'inspiration pour rallier le peuple, et le mener à la victoire sur ses ennemis, et, dans quelques cas lui permettait d'accomplir des exploits d'une force surhumaine. Ainsi l'Esprit de Yahvé « fut sur Othniel » (Juges 3/10) et sur Jephthé (11/29) et « revêtit Gédéon » (Juges 6/34), littéralement « pénétra » en lui comme en un vêtement, permettant à chacun de gagner de puissantes victoires pour Israël. La carrière de Samson commença lorsque « l'Esprit le saisit puissamment », il fut capable de tuer un lion avec ses mains nues (Juges 14/6), et d'accomplir d'autres exploits d'une force et d'une valeur prodigieuses (Juges 14/19 ; 15/14). Saül aussi continuait la lignée des Juges charismatiques car nous lisons (I Samuel 11/6) que lorsque le danger menaçait Israël « Saül fut saisi par l'Esprit de Dieu » qui l'inspira dans le ralliement des tribus pour la bataille. Dans aucun de ces cas il ne nous est permis de penser que l'Esprit reposait d'une manière permanente sur le juge, mais plutôt qu'il était un pouvoir que Dieu lui envoyait en cas d'urgence ; ce n'était pas quelque chose qu'il possédait continuellement — encore moins pouvait-il le transmettre à son successeur — comme Moïse le fit avec Josué. Dans l'exemple de Saül, il nous est dit très précisément qu'à cause de sa désobéissance Dieu lui retira l'Esprit et lui envoya à la place un mauvais esprit (voir ci-dessus).

Bien qu'on parlât de David comme d'un homme de l'Esprit (I Samuel 16/13) c'est avec lui que s'arrête la lignée des chefs charismatiques. Par la suite, les rois se sont succédé par ordre dynastique, mais il n'est dit d'aucun autre chef d'Israël qu'il ait possédé l'Esprit de Dieu (bien que dans Zacharie 4/6 il soit promis à Zorobabel qu'il pourraitachever le temple de l'Eternel « par mon Esprit »). Mais l'idéal d'avoir un chef revêtu de l'Esprit était précieusement conservé comme une promesse qui se réalisera dans l'avenir. Les temps viendront où Dieu lui-même sera « un esprit de justice — et une force » pour les chefs d'Israël (Esaïe 28/6). Un roi idéal viendra comme « un rameau jailli du tronc d'Isaï » et sur lequel « l'Esprit de Yahvé reposera » (Esaïe 11/1-2). Cet Esprit est caractérisé comme un « Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et de crainte de l'Eternel » (c'est-à-dire que la présence de l'Esprit de Dieu oindra le nouveau roi de toutes ces grâces). De la même manière, le Serviteur de l'Eternel dont la tâche est d'apporter le salut de Dieu aux nations, aura l'Esprit de Dieu sur lui (Esaïe 42/1 ; et aussi 61/1).

### *3. La prophétie et l'Esprit*

L'Esprit se manifestait aussi par des inspirations prophétiques. Nous l'avons déjà vu quand une partie de l'Esprit qui animait Moïse fut transmise aux 70 Anciens : ils prophétisèrent, ainsi qu'Eldad et Médad (Nombres 11/25-29). De même Balalaam donna ses oracles sous l'influence de l'Esprit (Nombres 24/2). Lorsque Saül rencontra une troupe de prophètes qui prophétisaient aux sons de la musique, l'Esprit de Dieu « le saisit » et il prophétisa avec eux (I Samuel 10/5, 10). La nature extatique de telles expériences est évidente dans I Samuel 19/23, lorsque Saül ôta ses vêtements et se jeta nu à terre, prophétisant le jour et la nuit entière.

Elisée fut saisi par la main de l'Eternel alors que le harpiste jouait et il prononça un oracle (11 Rois 3/15). L'Esprit est parfois considéré comme une force quasi-physique qui transportait le prophète d'un endroit dans un autre comme un grand vent qui secoue les feuilles (1 Rois 18/12 ; 11 Rois 2/16 ; Ezéchiel 3/14 ; 8/3 ; 11/1 ; 43/5). Le fait de posséder l'Esprit et de prophétiser étaient tellement liés qu'il était possible de parler du prophète comme d'un « homme de l'Esprit ».

C'était l'Esprit de Dieu qui parlait par la bouche du prophète (11 Samuel 23/2 ; 1 Rois 22/24). Le fait d'être habité par l'Esprit était d'abord associé avec une prophétie extatique et, à part Ezéchiel, il en est fait rarement mention dans les livres des prophètes classiques. Mais même Michée pouvait dire : « Mais moi je suis rempli de force, de l'Esprit de Yahvé, je suis rempli de justice et de vigueur, pour faire connaître à Jacob son crime, et à Israël son péché » (Michée 3/8).

### *4. L'Esprit et tout Israël*

Bien qu'il soit occasionnellement mentionné que l'Esprit de Dieu était avec Israël dans la traversée du désert (Esaïe 63/11 ; Néhémie 9/20), l'Esprit n'est jamais octroyé au peuple dans son ensemble mais à certains individus exceptionnels. Toutefois on exprime l'espoir de voir un jour tout Israël recevoir l'Esprit.

Moïse exprime le souhait que tout le peuple de Dieu se mette à prophétiser (Nombres 11/29), et Joël prédit le temps où l'Esprit serait déversé sur toute chair, et où tous prophétiseraient (Joël 2/28). Mais l'effusion de l'Esprit n'apportera pas seulement le don de prophétie, il donnera aussi à Israël un nouvel Esprit d'obéissance (Ezéchiel 36/26 ; 37/14 ; 39/29), une fidélité nouvelle et une plus grande dévotion à Dieu (Esaïe 44/3-5), un Esprit de « grâce et de supplication » (Zacharie 12/10). Il est indéniable que le don de l'Esprit est le signe et la preuve que Dieu remplit ses promesses solennelles (Esaïe 39/21) et qu'il a préparé un nouvel avenir pour son peuple (Esaïe 32/15).

5. Dans l'Ancien Testament, par conséquent, l'Esprit n'est pas distinct de Dieu, mais représente Dieu lui-même dans un des aspects de son œuvre envers sa création. Dieu est « Esprit » par nature, et non pas « chair » (Esaïe 31/3). L'Esprit de Dieu ne peut se différencier de Dieu dans son œuvre de création (Esaïe 40/13). Ainsi, la présence de l'Esprit chez le peuple de Dieu équivaut à la présence de Dieu lui-même. (Aggée 2/5.) Comme le dit le psalmiste :

*où fuirais-je loin de ton Esprit,  
Et où fuirais-je loin de ta face ?*

(Psaume 139/7.)

Avoir le don de l'Esprit c'est être en la présence de Dieu.

### III — L'ESPRIT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

#### A. L'ESPRIT EN GÉNÉRAL.

Le mot qu'emploie le Nouveau Testament ou *pneuma* se rapproche beaucoup de *ruach*. Son sens principal est un mouvement de l'air, un vent, une haleine. Du fait qu'il désigne le souffle d'un être vivant, son sens s'est enrichi pour englober le principe vital de vie ou d'animation. Il est alors utilisé dans son acception générique pour désigner une simple essence sans support matériel et peut donc s'appliquer à une âme humaine (égalant dans ce sens le mot *psyché*) à un ange ou à un démon. Il véhicule parfois l'idée générale de disposition ou d'influence, affection, émotion ou désir.

#### B. L'ESPRIT DE DIEU.

Cependant comme ce terme est appliqué dans le Nouveau Testament à Dieu, il prend un sens spécial qui est en grande partie déterminé par le fait que les auteurs du Nouveau Testament, tout comme les premiers chrétiens en général, étaient profondément formés et influencés par les écrits de l'Ancien Testament. Rien de plus naturel que « l'Esprit du Seigneur » ou l'« Esprit de Dieu » (quelquefois simplement *l'Esprit*) occupe une place spéciale dans la pensée du Nouveau Testament. En vertu de l'importance qu'elle a dans le Nouveau Testament, l'expression particulière « Esprit Saint » fut adoptée par l'Eglise post-apostolique, son concept fut développé dogmatiquement et utilisé dans les credos à travers les siècles. C'est d'ailleurs de nos jours le terme utilisé le plus couramment par les chrétiens. (A preuve notre propre *Confession de Foi*, spécialement au chapitre 9.)

1. Envisagé du point de vue du Nouveau Testament, la divergence la plus significative d'avec l'Ancien Testament est que le Saint-Esprit est maintenant immanquablement associé à Jésus-Christ. La nature de cette relation est dépeinte de plusieurs manières. Parmi les plus frappantes, citons-en quelques-unes :

- a) — Les Evangiles de Matthieu et Luc disent que c'est par la seule action de l'Esprit que Jésus fut conçu (Matthieu 1/20 - Luc 1/35).
- b) — L'Esprit descendit sur Jésus lors de son baptême sous une forme spéciale (Marc 1/10 et parallèles).
- c) — Après son baptême, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté (Marc 1/12 et 11).
- d) — Les actes et les paroles de Jésus sont dus à la présence de l'Esprit en lui (Luc 4/18) et selon Matthieu (12/28) les exorcismes furent accomplis explicitement par la puissance de l'Esprit de Dieu.
- e) — L'Evangile de Jean dans lequel l'Esprit se manifeste avec le plus de puissance présente Jésus comme celui qui répandra l'Esprit sur ses disciples (1/33 ; 16/7). Les récits de la résurrection montrent le Ressuscité accordant le don de l'Esprit (20/22).
- f) — L'Apôtre Paul dit carrément « le Seigneur c'est l'Esprit » (II Corinthiens 3/17).
- g) — La première Epître de Pierre identifie l'Esprit de l'Ancien Testament à « l'Esprit du Christ » (I Pierre 1/11).
- h) — Il y a de nombreux passages dans le Nouveau Testament dans lesquels « l'Esprit du Christ » est utilisé comme un synonyme ou un terme interchangeable de l'Esprit de Dieu ou le Saint-Esprit (par exemple Actes 16/6-7 ; II Corinthiens 3/17-18 ; Romains 8/9 ; Galates 4/6 ; Philippiens 1/19 ; I Pierre 1/11).

2. De plus, la trace unique donnée au Saint-Esprit dans le Nouveau Testament est surtout déterminée par le fait que les disciples croyaient que par la vie, la mort et la résurrection de Jésus, l'aube d'un monde nouveau avait point. Nous avons noté auparavant que ce roi messianique qu'Israël attendait devait être Celui sur lequel « l'Esprit de Dieu reposera » (Esaïe 11/1-2)

et en affirmant que Jésus est le Messie le Nouveau Testament associe étroitement l'Esprit à Jésus. De même, lorsque le Nouveau Testament décrit l'effusion du Saint-Esprit à Pentecôte sur les disciples de Jésus (Actes 2), il est clair que cet événement est décrit comme l'accomplissement de l'espérance eschatologique des Juifs. Dans son discours, Actes 2/14-36, Pierre cite les paroles du chapitre 2 de Joël pour montrer que « les derniers jours » sont arrivés, et que Dieu répand maintenant son Esprit sur ses serviteurs pour leur permettre de prophétiser (étudier spécialement Actes 2/16-18). Les deux aspects du concept de l'Esprit tel que le Nouveau Testament nous en parle, ne sont que les deux idées les plus fondamentales parmi une quantité d'autres qui, unanimement, soulignent la réalité eschatologique de l'Esprit. Sa présence n'est pas seulement l'accomplissement des espérances de l'Ancien Testament, mais aussi, comme nous le mentionnerons plus tard, la certitude que le plan de Dieu pour l'avenir s'accomplira.

3. Puisque l'Esprit est une réalité eschatologique et que l'Eglise doit être comprise comme étant le peuple eschatologique de Dieu, le Nouveau Testament enseigne également qu'il existe un lien particulier entre le Saint-Esprit et l'Eglise. Malgré le fait qu'il semble parfois que l'Esprit s'empare d'individus et travaille en eux sans que cela soit généralisé à tout le Corps, le concept le plus répandu dans le Nouveau Testament affirme que l'Esprit est présent dans et parmi *tous* les croyants. Par conséquent, il n'est pas question de relations spéciales entre un personnage et Dieu, mais de la relation entre Dieu et son Eglise (l'Eglise étant envisagée ici comme le corps des croyants et non pas simplement comme une institution terrestre). L'Esprit est présent dans *chaque* croyant et sanctifie *chacun d'eux* (Romains 8/9-11 ; 1 Cor. 6/19 ; 1 Pierre 1/2). Il est le lien de l'unité, la puissance qui permet à l'ensemble du corps de se manifester (1 Corinthiens 12/4-11 ; Ephésiens 4/1-16).

De plus, l'Esprit équipe les membres de l'Eglise avec des dons — dons qui peuvent occasionnellement isoler celui qui les reçoit des autres croyants — mais le Nouveau Testament considère que ces talents et ces qualifications spéciaux sont dispensés pour mener à bien la mission de l'Eglise (comme dans Actes 2/1 et dans tout le livre des Actes), ou pour l'édification de tout le corps des croyants. (1 Corinthiens 12/14 ; Ephésiens 4/1-16). On ne doit jamais s'emparer d'eux pour en faire un sujet de vanité ou de glorification personnelle. Celui qui les distribue est le même Esprit qui habite en tous (spécialement dans 1 Corinthiens 12/4 et suivants). On ne trouve nulle part dans le Nouveau Testament une base qui permette de considérer ces dons comme le signe d'une « spiritualité » plus grande ou d'une piété d'un niveau supérieur. Bien que Paul, par exemple, puisse parler des chré-

tiens de Corinthe comme « d'hommes spirituels » (*pneumatikoi*) il fait remarquer très clairement que ces personnes ne sont pas à l'origine responsables de leur « spiritualité » et que ce n'est pas un état dont elles puissent s'enorgueillir et se vanter. (Lire I Corinthiens 2/14 ; 3/4 et 4/6-7.) Selon l'évangile de Jean « Dieu ne donne pas l'Esprit avec mesure » (3/34).

4. L'œuvre du Saint-Esprit est aussi exprimée de différentes façons dans le Nouveau Testament. La vie chrétienne débute lorsque les chrétiens « sont nés de l'Esprit » (Jean 3/5, 8), ou que l'Esprit « descend » sur les gens (comme dans Actes 10/44, répété dans 11/15). L'Esprit convainc de péché, et c'est par la puissance de l'Esprit que les hommes sont capables de faire volte face, de se repentir, et de croire en Jésus-Christ (Actes 2/1, 38). C'est par l'Esprit que les hommes ont accès à Dieu le Père et « sont édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit » (Ephésiens 2/19, 22). A plusieurs reprises Paul caractérise la vie entière des croyants comme (étant) une « vie selon l'Esprit », ou bien il utilise une expression semblable (Romains 8/9, 13-14 ; 9/1 ; Galates 5/16, 18, 25 ; etc.) et pour lui la vie de la foi n'est rien d'autre que la vie « dans l'Esprit » ou « conduite par l'Esprit » (Romains 8/9, 13-14 ; 9/1 ; Galates 5/16, 18, 25 ; etc.).

D'après Jean, l'Esprit rend témoignage au Christ et « rappelle toutes ses paroles » dans le cœur des croyants (Jean 14/26 ; 16/14), ou, en d'autres termes, il rend témoignage à « la vérité » (14/17 ; 15/26 ; 16/13) mais « la vérité » n'est pas autre chose que Christ lui-même (14/6). La présence active de l'Esprit doit porter des fruits concrets dans la vie des croyants : l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance (Galates 5/22).

L'Esprit agit comme l'avocat des croyants auprès du Père (Jean 14/16 ; 15/26 ; 16/7), intercédaient aussi pour eux par des prières (Romains 8/26). Il atteste que les croyants sont réellement les enfants de Dieu et héritiers de sa grâce (Romains 8/14-17). Il est le garant de tout ce que Dieu a promis de leur accorder dans l'avenir (Romains 8/23 ; II Corinthiens 1/22 ; 5/5 ; Ephésiens 1/14).

L'Esprit est aussi à l'œuvre dans le processus de sanctification. Par l'Esprit, tous les croyants sont sanctifiés (I Pierre 1/2), et c'est grâce à lui que nous sommes transformés en la même image du Christ, de gloire en gloire (II Corinthiens 3/18). Par son action, l'Esprit pousse les chrétiens à grandir constamment dans le Christ et à faire sa volonté.

5. Dans le livre des Actes il est fait cinq fois mention de la venue du Saint-Esprit et ces références exigent notre attention

spéciale. Elles sont en effet particulièrement importantes, du fait que plusieurs de ceux qui se réclament du, ou reconnaissent le, « baptême du Saint-Esprit » se servent de ces passages qui posent des problèmes d'interprétation. Les textes auxquels nous nous référons sont les suivants :

- 1) Actes 2/42 ..... *Le récit de la Pentecôte.*
- 2) Actes 8/ 4-25 ..... *Les Samaritains convertis reçoivent l'Esprit.*
- 3) Actes 9/ 1-18 ..... *Saul de Tarse est « rempli de l'Esprit ».*
- 4) Actes 10/ 1-48 ..... *L'Esprit descend sur Corneille et sa famille.*  
et 11/ 1-18
- 5) Actes 19/ 1-7 ..... *L'Esprit descend sur ceux d'Ephèse qui n'avaient auparavant connu que le baptême de Jean.*

Il est clair que dans *le récit de la Pentecôte*, le fait que les disciples soient « remplis de l'Esprit » doit nous apparaître comme l'accomplissement de la promesse de Jésus (Actes 1/5 : « dans peu de jours vous serez baptisés du Saint-Esprit »), et des paroles de Jean-Baptiste (« Il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu », Luc 3/16). Les disciples sont ici revêtus de puissance par l'Esprit pour être les témoins que Jésus leur avait demandé d'être (Actes 1/8), aussi l'Eglise est-elle lancée dans sa mission. Jusqu'à présent il n'y a pas de problème. Mais la question se pose ensuite de savoir si les disciples ont reçu l'Esprit quelque temps après être venus à la fois en Jésus, le Christ promis. Il semble que l'auteur du récit biblique ne se soit pas préoccupé de cela mais c'est pourtant un point qu'il nous faut examiner.

La réponse tend à révéler l'existence d'une large séparation entre le début de la foi et la descente du Saint-Esprit. Les disciples croyaient en Jésus depuis longtemps. Nombre d'entre eux l'avaient suivi, au long de son ministère terrestre, et au moins quelques-uns l'avaient reconnu comme le Messie. Vu sous cet angle, nous devons conclure que la foi et le don de l'Esprit sont loin d'avoir été dispensés en même temps.

Mais il est également possible d'envisager ce sujet sous un autre angle. Par le canal de Actes 1/3 à 5, le passage rejoint finalement Luc 3/16 (et les versets parallèles) dans lequel Jean-Baptiste promet que Christ « vous baptisera du Saint-Esprit ». Malgré le fait que tous les Evangiles rapportent ces paroles (les Synoptiques *verbatim*), aucun d'eux ne revient sur ce sujet du baptême avec l'Esprit. C'est seulement dans Actes 1/3-5, après la crucifixion et la résurrection que le thème est repris. Jésus ap-

paraît aux disciples, fortifie leur foi (v. 3), et leur promet que dans quelques jours ils seront « baptisés du Saint-Esprit ». Les disciples avaient été fortement secoués par l'événement de la crucifixion ; cela les avait laissés troublés, découragés, ne sachant plus que croire (voir Luc 24/21, « nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël... », ou au v. 38 : « pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi pareille pensée s'élèvent-elles dans vos cœurs ? »). De plus, ce n'est qu'après la crucifixion et la résurrection qu'ils purent réellement croire en Jésus en tant que Seigneur Ressuscité ; et comprendre totalement l'Evangile qu'ils devaient annoncer. Et quelques jours après qu'ils eurent saisi pleinement la foi, et après plusieurs jours de prières, le Saint-Esprit descendit sur eux.

Quelle que soit la manière dont on interprète ce récit, il est clair que le fait particulier, pour les disciples, d'être « remplis de l'Esprit » est une conséquence de leur foi en Jésus-Christ. Le Saint-Esprit descend sur ceux qui croyaient déjà en Christ. Il y a comme une profession d'une foi débutante vers une foi affirmée qui sert de toile de fond à la venue du Saint-Esprit. Cependant l'auteur biblique ne donne pas une explication précise de la relation qui existe entre ces événements et la foi des disciples.

*Actes 8/4* envisage une série de circonstances quelque peu différentes. L'évangéliste Philippe a annoncé l'Evangile aux Samaritains ; ils croient et sont baptisés. Toutefois, ces nouveaux convertis ne reçoivent le Saint-Esprit que plus tard, avec l'imposition des mains et les prières de Pierre et de Jean, venus de Jérusalem. Dans ce cas-là, la venue du Saint-Esprit est tellement retardée par rapport à la conversion, et de ce fait bien différenciée.

Mais dans le récit, l'accent est mis sur le fait que Dieu, en donnant son Esprit, confirme la nouvelle tournure des événements ; à savoir que des étrangers au peuple juif sont introduits dans la communauté des croyants et deviennent ainsi participants de la mission de Jésus-Christ. Dieu envoie également l'Esprit Saint aux chrétiens samaritains.

*Le récit de la conversion de Paul* dans Actes 9 (cf. 22/6-16 ; 26/4-18) abonde clairement dans ce sens ; en effet, une période de trois jours s'écoule entre l'expérience faite sur la route de Damas et la « plénitude du Saint-Esprit ». Il y a une différence toutefois, car aucun baptême ne précède la réception de l'Esprit. Au contraire, après sa rencontre avec le Seigneur et trois jours de cécité, de prières et de jeûne, Saul est visité par Ananias qui lui impose les mains pour recevoir le Saint-Esprit et c'est ensuite

que Saul est baptisé par Ananias. Bien qu'il y ait une coupure de temps entre l'expérience cruciale et la descente de l'Esprit Saint, une fois de plus, on ne saisit pas clairement le lien précis qui unit l'événement initial et la découverte de la foi. Si Saul est « rempli » de l'Esprit, c'est manifestement parce qu'il est un « instrument choisi » pour apporter l'évangile aux nations et aux hommes.

*Dans Actes 10/1 à 11/18, le texte décrit la venue du Saint-Esprit sur Corneille et sa maison comme étant simultanée avec la conversion. L'Esprit est déversé sur ces Gentils alors que Pierre est encore en train de parler, et le baptême leur est administré aussitôt après.*

On peut remarquer que Corneille, avant cet événement était, disait-on : « un homme pieux » qui « avec toute sa maison » priait Dieu continuellement. Après l'effusion de l'Esprit, Pierre s'estime incapable de refuser le baptême puisqu'il reconnaît que le même événement vient de se produire pour les Gentils tout comme à la Pentecôte. Les Gentils donc, parce qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, sont devenus partie intégrante de la communauté des témoins de Dieu.

*Dans Actes 19/1, un groupe de personnes — apparemment converties par l'action d'Apollos — qui ne connaissaient que le baptême de Jean, sont baptisées par Paul au nom de Jésus, et reçoivent le Saint-Esprit par l'imposition des mains que leur dispense l'apôtre. L'auteur se rend clairement compte que le cas de ces « disciples » (remarquez ce terme dans Actes 19/1) diffère des autres : ils avaient « cru », et cependant leur croyance et leurs connaissances étaient imparfaites et incomplètes ; jamais même ils n'avaient entendu parler du Saint-Esprit. Ainsi donc Paul les baptise — cette fois-ci au nom de Jésus — et l'Esprit descend sur eux. Nous pouvons dire par conséquent que, dans ce cas, les personnes concernées occupaient une sorte de position à mi-chemin entre l'incrédulité et la foi confirmée. Ce qui est important, dans notre étude, c'est que l'onction de l'Esprit est postérieure à leur conversion, et bien qu'elle se produise en liaison avec leur baptême au nom de Jésus, on la décrit comme suivant ce baptême.*

Ce bref aperçu s'est intéressé à diverses situations dans les Actes qui traitent de la foi (le baptême, la conversion) et de l'effusion du Saint-Esprit. Plusieurs de ces passages ont suggéré une séparation dans le temps, et donc une réelle différenciation entre un acte de foi initial ou conversion, et l'onction de l'Esprit.

Un passage a prouvé la concomitance entre les deux faits. Mais il convient de répéter que l'acte de foi initial est lui-même une œuvre de l'Esprit.

Ce qui semble se dégager de la plupart de ces passages, c'est que les manifestations complémentaires de l'Esprit, qui bien entendu requièrent préalablement la foi et la conversion, sont accordées en vue de ministères bien spécifiques.

Il convient aussi de noter que, bien que la foi en Jésus-Christ soit invariablement décrite dans les Actes comme inséparable du don de l'Esprit, d'autres éléments tels que la prière et l'imposition des mains, sont considérés comme une importante préparation à la dispensation de l'Esprit. Dans quelques cas, comme nous l'avons déjà remarqué, se produit une sorte de maturisation de la foi avant que ne descende l'Esprit. Dans un cas, il est mentionné (Actes 5/32) que l'obéissance est un préalable indispensable au don de l'Esprit Saint. Le tableau, dans son ensemble, suggère que le Saint-Esprit est donné dans le cas d'une attente pieuse, de foi et d'obéissance croissante, et d'intérêt pour autrui.

6) L'expression « baptême du Saint-Esprit » appelle une étude plus poussée. A part Marc 1/8 (et les versets parallèles de Matthieu 3/11 ; Luc 3/16 ; Jean 1/33) cette expression est propre au livre des Actes. Les passages des Evangiles rapportent ainsi les paroles de Jean-Baptiste : « Je vous ai baptisés d'eau, mais lui, il vous baptisera du Saint-Esprit », Cependant, nulle part, on ne voit Jésus en train de baptiser du Saint-Esprit au cours de son ministère terrestre. Le thème est repris dans Actes 1/4 et 5, où le Christ ressuscité, après avoir fait référence aux paroles que les Evangiles attribuent à Jean-Baptiste, promet à ses disciples qu'ils recevront sous peu de jours le baptême du Saint-Esprit. On trouve une nouvelle utilisation de l'expression dans Actes 11/15 et 16, où Pierre rappelant l'effusion de l'Esprit sur Corneille et sa famille, dit : « Quand j'eus commencé à parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme il était descendu sur nous au commencement — alors je me souvins de la parole prononcée par le Seigneur : Jean a baptisé d'eau ; mais vous serez baptisés du Saint-Esprit ».

Il est évident que « le baptême du Saint-Esprit » est considéré comme la manifestation de la venue de l'Esprit sur les disciples à la Pentecôte, et plus tard sur Corneille et sa maison. Quand ces événements ont lieu, on dit que l'Esprit fut « répandu » (2/33 et 10/45) ou que l'Esprit « descendit » sur certaines personnes (10/44 ; 11/15), et de ceux qui sont « baptisés du Saint-Esprit » l'on dit qu'ils sont « remplis du Saint-Esprit » (2/4) et qu'ils ont « reçu le Saint-Esprit » (10/17). Par implication, il semble clair que les autres récits des Actes au sujet des Sa-

maritains, de Saul de Tarse et des Ephésiens, où les expressions utilisées sont « descendre » ou « venir » et en ce qui concerne les intéressés « recevoir » ou être « remplis » de l'Esprit (8/16 et 17 ; 9/17 ; 19/2-6), se réfèrent de même à l'accomplissement de la promesse du « baptême du Saint-Esprit ».

Il faut aussi remarquer que le « baptême du Saint-Esprit » ne saurait être assimilé au baptême d'eau. Le baptême d'eau est associé dès son institution avec les notions de repentance, de pardon des péchés, et par conséquent de conversion. Par exemple, selon Marc 1/4 et 5, Jean-Baptiste vient « prêcher le baptême de repentance » (*metanoia* — « changer de direction », conversion) pour la rémission des péchés et les gens étaient « baptisés dans les eaux du Jourdain, confessant leurs péchés ». La même association du baptême d'eau avec la conversion et le pardon, se retrouve dans les paroles de Pierre le jour de la Pentecôte : « Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémission de ses péchés... » (Actes 2/38). Mais, comme nous l'avons déjà remarqué Jean-Baptiste déclare, d'après Marc 1/8 « Moi, je vous ai baptisés d'eau ; mais lui, il vous baptisera d'Esprit Saint » ; et les paroles qui concluent le verset 38 du deuxième chapitre des Actes : « et vous recevrez le don du Saint-Esprit », font écho à cette promesse.

« Le baptême du Saint-Esprit » est associé à des symboles tels que le feu et le vent (voir Matthieu 3/11, « c'est lui qui vous baptisera d'Esprit Saint et de feu », et les phénomènes rapportés dans Actes 2/2 et 3), et il met particulièrement l'accent sur l'accroissement de puissance. Élément de base de tout ce qui se rapporte dans les Actes au « baptême du Saint-Esprit » (ou le fait de « répandre », « descendre », « venir », etc, concernant l'Esprit) sont les paroles mêmes de 1/8 : « mais vous recevrez la puissance du Saint-Esprit qui descendra sur vous... ». Et l'accent est mis sur le fait que, comme conséquence, les disciples seront capables de témoigner pour le Christ (« et vous serez mes témoins... »). Dans les divers comptes rendus de l'effusion de l'Esprit dans le livre des Actes, des signes immédiats, particulièrement le parler en langues et le don de prophétie, se manifestent souvent (Actes 2/4 à 17 ; 10/46 ; 19/6). Tous ces faits semblent prouver que la venue de l'Esprit comporte un accroissement de puissance afin de promouvoir un témoignage plus efficace en l'honneur des grandes œuvres de Dieu.

En conclusion, dans le livre des Actes, l'expression « baptême du Saint-Esprit » (et les paroles similaires) met l'accent non sur la rémission des péchés (que symbolise le baptême d'eau), mais sur une attribution de puissance. Ceci ne doit pas être obligatoirement confondu avec la conversion. Ceux-là seuls qui par la foi et la repentance se tournent vers le Christ peuvent

recevoir le baptême du Saint-Esprit — sa puissance, ses dons, etc. — mais cette disposition effective n'est pas nécessairement la seule condition qui entraîne ce baptême, (quoiqu'il convienne d'insister sur le fait que la foi et la repentance sont elles-mêmes l'œuvre de l'Esprit). Mais dans les Actes, le baptême de l'Esprit implique invariablement la foi, la repentance, la conversion et autres exigences. L'Esprit est donné, selon les Actes, non seulement pour convertir mais pour conférer la puissance.

Cependant, il semble que l'intention du livre des Actes soit de montrer comment une communauté après une autre reçoit une dispensation de puissance en vue d'un diffusion croissante de l'Evangile. Quiconque reçoit ce don spécial devient capable, de ce fait, d'exalter puissamment Dieu, de témoigner avec grande force et de donner au monde une extraordinaire démonstration de la présence et de l'action de Dieu. Il faut cependant répéter que l'enseignement des Actes relatifs au Saint-Esprit ne doit pas être considéré en dehors du reste de l'enseignement du Nouveau Testament. Par exemple, une expression similaire à « baptême du Saint-Esprit » est utilisée par Paul dans I Corinthiens 12/13 : « Car nous avons tous été baptisés d'un même Esprit, pour former un même corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres ; et nous avons tous été abreuvés d'un même Esprit ». Le baptême de l'Esprit entraîne ici l'unité en Christ de tous les croyants.

7) Dans l'*Introduction* de ce rapport, nous avons affirmé que le point central est non seulement le « baptême du Saint-Esprit », mais aussi les divers « dons spirituels » ou manifestations qui peuvent découler de cet événement. Dans cette optique nous allons aller de l'avant dans l'étude du Nouveau Testament pour y découvrir de nouveaux témoignages à ce sujet et, ainsi nous replonger en premier lieu dans le livre des Actes où sont racontées des manifestations de ce « baptême » ou onction de l'Esprit.

Parmi les cinq récits précédemment étudiés, nous pouvons maintenant remarquer que trois d'entre eux rapportent essentiellement des manifestations spirituelles : Actes 2/10 et 19. Selon Actes 2/4, aussitôt après que les disciples, à la Pentecôte, furent « remplis du Saint-Esprit », ils commencèrent à « s'exprimer en d'autres langues ». Dans l'histoire de Corneille et de sa maisonnée, Pierre et ceux qui l'accompagnaient reconnurent que le Saint-Esprit avait été répandu sur les Gentils : « car ils les entendaient parler en langues étrangères et glorifier Dieu » (Actes 10/46). A la suite du baptême chrétien et de l'imposition des mains par l'apôtre Paul, le Saint-Esprit descendit sur les Ephésiens, « et ils se mirent à parler en d'autres langues et à prophétiser » (Actes 19/5). Nulle référence directe à un quelconque don spirituel ou autre manifestation dans le récit relatif aux

Samaritains dans Actes 8, ou à Saul de Tarse dans Actes 9. Il est évident que le seul signe commun à tous les autres récits (Actes 2/10 et 19), celui du parler en langues, représente une sorte d'expression extatique (aussi la Nouvelle Bible anglaise se référant à Actes 10 et 19, traduit-elle « langues d'extase »). Même dans Actes 2, où le récit peut suggérer que les langues parlées étaient des langages, étrangers, l'élément extatique apparaît quand même (ainsi l'accusation, « ils sont pleins de vin doux » v. 13). Ce discours extatique est aussi dépeint en liaison étroite avec la louange (10/46 ; 2/11) et la prophétie (1/6). Puisqu'il n'existe pas de référence aux langues, à la louange et à la prophétie dans Actes 8 et 9, se serait tirer une conclusion trop poussée d'affirmer que l'auteur des Actes assure que des manifestations spirituelles particulières accompagnent inéluctablement l'effusion du Saint-Esprit. D'autre part, il paraît clair que l'auteur des Actes considère le parler en langues comme la preuve indéniable de la dispensation du Saint-Esprit.

Les écrits de Paul expriment un point de vue qui s'intéresse à un autre aspect de l'œuvre de l'Esprit. Ainsi les dons spirituels dont il parle ne sont pas liés à des événements tels qu'en rapporte le livre des Actes, mais sont considérés comme des manifestations de la continuation de la vie et de l'action de l'Esprit au sein de l'Eglise (voir par exemple, Romains 12/6 à 8 ; 1 Corinthiens 7/7 ; 12/14 ; Galates 5/16 à 26). La même interprétation se trouve dans Ephésiens 4/1 à 16 et I Pierre 4/10 et 11. De plus, dans les discours de Jésus (Jean 14/16) qui sont chargés de promesses concernant la venue de l'Esprit et son œuvre future parmi les disciples de Jésus, aucune mention n'est faite d'événements semblables à ceux que nous avons vus dans les Actes ; mais plutôt la conception de l'Esprit et de son œuvre qu'on trouve ici est beaucoup plus proche de la pensée de Paul.

8) Ceci conduit à reconnaître que le Nouveau Testament porte également témoignage à l'effusion de l'Esprit à différentes étapes de la vie des croyants. Cette effusion peut se produire lors de la phase initiale de la vie par la foi et (ou bien) à des périodes postérieures.

Selon les Actes, la communauté chrétienne, qui a déjà reçu le Saint-Esprit à la Pentecôte, et qui doit maintenant affronter la persécution, prie intensément pour recevoir l'audace de témoigner ; comme conséquence les membres de cette communauté sont à nouveau « remplis du Saint-Esprit » (4/31).

On rapporte que la même expérience, fut occasionnellement l'apanage de certaines personnes à titre individuel. Pierre, se dressant pour témoigner devant les chefs des Juifs, est « rempli du Saint-Esprit » (Actes 4/8), et Paul, de même, est « rempli » de

l'Esprit quand il s'élève pour dénoncer Elymas le magicien (Actes 13/9). Chacun de ces hommes, selon le livre des Actes, avait auparavant reçu l'onction de l'Esprit, Pierre à la Pentecôte et Paul sur le chemin de Damas.

Il est à noter que les Actes décrivent certaines personnes comme étant « remplies » du Saint-Esprit. Il est remarquable que les « Sept » qui furent élus pour servir dans l'Eglise primitive, ainsi que Barnabas le compagnon de Paul, étaient « remplis de l'Esprit Saint » (voir 6/3, 5 ; 7/55 ; 11/24). Cette affirmation qui n'est pas étendue à tous les chrétiens, indiquerait l'importance particulière d'une qualification spirituelle des chefs de la première communauté.

A côté de ces références des Actes, il nous faut considérer dans le Nouveau Testament les données sur des choses telles que les fruits de l'Esprit, les dons de l'Esprit, la marche *par* l'Esprit, la *vie dans l'Esprit*. En écrivant aux Ephésiens, l'auteur les exhorte ainsi : « Ne vous enivrez pas de vin... mais soyez remplis de l'Esprit ; entretenez-vous par des psaumes, par des hymnes, et par des cantiques spirituels ». Ici l'Eglise est appelée à être remplie de l'Esprit, par lequel la vie en Christ est continuellement intensifiée. Les Corinthiens sont encouragés par Paul à « aspirer aux dons spirituels » (I Corinthiens 14/1). Quant aux Colossiens, Paul leur dit : « nous ne cessons de prier Dieu pour vous et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle (Colossiens 1/9). De telles affirmations suggèrent qu'au sein de la communauté chrétienne il y a une possibilité et un besoin permanents d'avancer dans cette vie de l'Esprit.

Ces déclarations montrent clairement que le Nouveau Testament atteste l'importance d'être « rempli » de l'Esprit et la possibilité d'une effusion ultérieure de l'Esprit. Ceci est confirmé par l'exigence des textes qui demandent une telle plénitude : « soyez remplis » et par la description de certains chrétiens effectivement « remplis de l'Esprit ».

De plus, une onction supplémentaire est dépeinte là où un renouvellement d'audace pour le témoignage est nécessaire, avec la puissance de discerner les esprits mauvais, et tout le reste. Ainsi, du début à la fin du Nouveau Testament, nous sommes appelés à vivre dans la plénitude de l'Esprit.

9) Finalement, ce n'est pas sur le caractère « supranaturel » de l'Esprit que le Nouveau Testament base ses lettres de crédit. Il est non seulement admis que d'autres esprits, de nature et d'action sataniques, existent, mais qu'ils sont opposés au Saint-Esprit et à ses plans. (Voir I Timothée 4/1, Apocalypse 16/13, Ephésiens 2/2, I Jean 2/22 ; 4/1, 6 ; 5/7.) Ce n'est pas simple-

ment parce qu'il est *esprit* que le Saint-Esprit doit être honoré, cru, et considéré comme l'Esprit de Dieu qui seul est l'objet de notre foi, mais parce qu'il s'identifie, d'une manière unique, avec l'Esprit de *Dieu* ou de *Christ*.

Dans le même ordre d'idées, Paul enseigne que la valeur des dons spirituels ne peut être jugée par leur aspect « surnaturel » ou extraordinaire. Les chapitres 12 à 14 de la première Epître aux Corinthiens montrent que les dons qui doivent être désirés le plus intensément, sont ceux qui sont le plus utile à l'édification des autres. La qualité inhabituelle du don n'en fait pas un don « supérieur », et ne fait pas de celui qui le possède un chrétien d'une spiritualité plus mûre ; mais le don par excellence n'est-il pas celui qui rend à notre service davantage d'amour et de charité. Dans toute la liste des dons spirituels l'apôtre mentionne diverses activités qui n'ont rien d'extraordinaire — à savoir, enseigner, secourir, administrer (I Corinthiens 12/28) — mais qui n'en sont pas moins importants pour l'accomplissement de la mission de l'Église.

#### IV — L'ESPRIT DANS LES REGLES DE NOTRE EGLISE

La *Confession de Foi de Westminster* et son *Catéchisme* possède un enseignement sur le Saint-Esprit qui se trouve en différents endroits mais dont l'essentiel est groupé dans le chapitre 9 intitulé « Du Saint-Esprit ». Nous résumerons cela brièvement, en utilisant le plan du chapitre 9.

**A. LA NATURE DU SAINT-ESPRIT.** Le Saint-Esprit est pleinement Dieu, par conséquent « doit être cru, aimé, obéi et adoré à travers tous les âges ». En même temps, comme Celui qui procède du Père et du Fils, Il est la « Troisième personne », et possède de ce fait sa propre réalité distincte et son ministère spécifique (voir aussi chapitre II, 3).

**B. L'ACTIVITÉ DU SAINT-ESPRIT EN RELATION AVEC LE MONDE, LA RÉVÉLATION ET LA PROCLAMATION DE L'EVANGILE.** Le Saint-Esprit est « le Seigneur et le Dispensateur de la vie », à l'œuvre dans le travail de la création (voir aussi le chapitre IV). Il doit être reconnu comme étant la source de toute bonté, pureté, et sainteté que l'on puisse trouver chez les hommes. C'est le Saint-Esprit qui incita les prophètes à délivrer les Paroles de Dieu, et permit aux auteurs de l'Ecriture de la consigner d'une manière infaillible (voir aussi chapitre I).

Ce même Esprit est toujours à l'œuvre, particulièrement dans la proclamation de l'Evangile qu'il accompagne d'un « pouvoir de persuasion ».

**C. L'ŒUVRE DU SAINT-ESPRIT DANS LA RÉDEMPTION.** C'est le Saint-Esprit qui convainc de péché, suscite la repentance et la foi en Jésus-Christ (voir aussi chapitre XII). Par conséquent, le Saint-Esprit « unit en Christ tous ceux qui croient » et il « demeure en eux », ce par quoi ils reçoivent « l'Esprit d'Adoption et de Prière » (voir aussi chapitre XIV). Le Saint-Esprit, en tant que « sanctificateur » est à l'œuvre dans la vie des croyants, y accomplissant diverses fonctions, jusqu'au jour de la rédemption finale (voir aussi chapitre XV).

**D. LES RAPPORTS DU SAINT-ESPRIT ET DE L'EGLISE.** Le Saint-Esprit habite dans tous les croyants et les unit ainsi à Christ, comme il les unit entre eux au sein de l'Eglise (voir aussi chapitre XXVIII). Le Saint-Esprit « oint » les conducteurs, « qualifie » les responsables et « dispense dons et grâces variés » aux membres de l'Eglise. Il donne également efficacité aux « rites » de l'Eglise (instructions, sacrements, adoration—voir aussi chapitres XXIII et XXIX - XXXI). Pour finir, le Saint-Esprit préserve, fait croître et purifie l'Eglise jusqu'à ce qu'enfin elle « soit rendue parfaitement sainte en la présence de Dieu ».

Puisque la question centrale de cette étude concerne le baptême du Saint-Ésprit, ses relations avec la conversion et le baptême d'eau, nous pouvons maintenant indiquer avec plus de précision l'enseignement de nos Principes dans ce domaine. Il s'agit maintenant, et c'est notre principal problème, de savoir s'il est juste d'envisager une séparation possible dans le temps entre la conversion — et ou — le baptême d'eau et un « baptême » ou une réception du Saint-Esprit. Afin d'approfondir ces différents sujets, nous considérerons dans l'ordre : *le baptême d'eau, la conversion et le baptême du Saint-Esprit*. Par la suite nous étudierons l'enseignement de nos *Principes*, en ce qui concerne les « *dons spirituels* » et *une nouvelle effusion ultérieure du Saint-Esprit*.

*1. Le baptême d'eau* doit être effectué au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (chapitre XXX, 2).

Le baptême, en tant que sacrement, est conjointement le signe et le sceau de la grâce de Dieu (greffant sur le Christ la rémission des péchés, la régénération, l'adoption, la résurrection)

de telle sorte que « en l'administrant correctement la grâce promise non seulement est offerte mais elle est réellement manifestée et conférée par le Saint-Esprit » (chapitre XXX, 6). Le baptême d'eau, par conséquent, est plus qu'une représentation et une confirmation de la grâce de Dieu ; il est aussi le moyen ou le canal de cette grâce que confère le Saint-Esprit. A noter toutefois que la *Confession de foi* remarque que cette grâce n'est conférée qu'en administrant « correctement ».

Deux autres points doivent également entrer en ligne de compte : Premièrement, la *Confession de Foi* nous enseigne que l'efficacité du baptême « n'est pas liée au moment même où il est administré (chapitre XXX, 6), ce qui revient à dire que la grâce conférée peut ne se concrétiser que dans le futur ou qu'au contraire elle a pu être reçue avant même le baptême. Il semblerait que cette affirmation fasse allusion particulièrement au baptême des enfants (qui est mentionné dans le même alinéa) et permettre de concevoir qu'un tel baptême ne puisse être efficace qu'à une date ultérieure.

En second lieu, la *Confession de foi* rejette la régénération par le baptême de deux manières : des personnes peuvent être régénérées sans avoir reçu le baptême et toutes les personnes qui sont baptisées ne sont pas forcément régénérées — « la grâce et le salut ne sont pas si indissociables du baptême qu'aucune personne ne puisse être régénérée ou sauvée sans le baptême ou que tous ceux qui sont baptisés soient indubitablement régénérés » (chapitre XXX, 5). On peut faire remarquer que parmi les textes clés sur lesquels la *Confession de foi* s'appuie pour prouver cette double affirmation, il se trouve Actes 10/45 à 47 ; Actes 8/13 à 23. Les premiers ayant trait à Corneille et à sa maison qui reçoivent l'Esprit avant le baptême et les derniers parlant de Simon le Magicien qui, malgré son baptême, resta « le cœur rempli de fiel et dans les liens de l'iniquité ».

Il est évident que, selon la *Confession de foi*, la grâce de Dieu, qui apporte la rémission des péchés et la régénération, n'est pas limitée au baptême quoiqu'elle s'identifie étroitement à lui. Ce qui est conféré par le baptême peut être rendu efficace par l'Esprit plus tard ; sans le baptême il peut y avoir le salut, et, tous ceux qui sont baptisés ne sont pas régénérés de ce fait.

2. Le mot « *conversion* » n'est pas souvent utilisé dans nos *Principes*. On le trouve, en tant que tel, uniquement dans le chapitre XI de la *Confession de Foi*, intitulé « *le libre arbitre* ». En ce qui concerne le salut, il y est dit que l'homme « n'est point capable par ses propres forces de se convertir lui-même ». C'est plutôt « Dieu qui convertit le pécheur ». Dans le chapitre XII, sur « l'appel efficace », quoique le mot *conversion* ne soit pas utilisé, sa signification toutefois dans le sens d'un changement

de direction existe dans l'énoncé où il est dit que Dieu appelle les hommes par « sa Parole et son Esprit... illuminant leurs esprits... arrachant leur cœur de pierre... renouvelant leur volonté... pour qu'ils viennent très librement... » (chapitre XII, 1). C'est par « la foi qui sauve » que ceci est possible (tel est le titre du chapitre XVI) et elle est décrite comme « la grâce de la foi par laquelle les élus sont rendus aptes à croire au salut de leur âme », parce que « l'Esprit du Christ travaille dans leurs cœurs » ; c'est également par « la repentance », (titre du chapitre XVII) qu'une personne convaincue sous l'influence du Saint-Esprit « se lamente de ses péchés, les hait au point de se détourner d'eux pour se tourner vers Dieu ».

Lorsque le mot « conversion » apparaît dans les deux catéchismes, il est utilisé en relation avec la lecture des Saintes Ecritures et la prédication. Le *Grand Catéchisme*, à la question 4, parle des Ecritures comme ayant le pouvoir « de convaincre et de convertir les pécheurs » ; et dans la question 159 ce catéchisme ordonne à ceux qui prêchent à son peuple la parole de Dieu d'en faire de même, « recherchant sa gloire, ainsi que la conversion, l'édification et le salut du peuple ».

Les règlements sont donc très préoccupés par un changement total de l'homme — pensée, cœur, volonté — une foi qui sauve et une repentance qui est pour la vie. C'est par le Saint-Esprit en relation avec la Parole que cette transformation est rendue possible.

3. *Le « Baptême par l'Esprit » en tant que tel n'est abordé qu'à la question 167 du Grand Catéchisme.* Cette dernière traite « du devoir nécessaire mais combien négligé d'améliorer notre baptême ». Selon le Catéchisme « c'est une tâche que nous devons accomplir tout au long de notre vie ». Ceci est illustré par des exemples « nous humilier de notre souillure pécheresse, de nos manquements, de notre comportement contraire à la grâce du baptême, mais au contraire croître dans l'assurance du pardon des péchés, et de toutes autres bénédictions qui ont été scellées par ce sacrement, tirer notre force de la mort et de la résurrection du Christ dans lequel nous avons été baptisés... et marcher dans l'amour fraternel comme ayant été baptisés par le même Esprit pour former un seul corps ». Cette affirmation montre clairement que le baptême par l'Esprit doit être compris comme étant en relation très étroite avec le baptême d'eau ; en fait ce n'est pas réellement par l'eau elle-même mais par l'Esprit que nous sommes baptisés pour faire partie du corps du Christ.

En conséquence, il nous faut noter que lorsque le *Catéchisme* parle du baptême de l'Esprit, il n'insiste pas tellement sur le pardon des péchés ou d'autres bénédictions, mais sur le pouvoir

d'unification de l'Esprit par lequel nous devenons un seul corps avec d'autres. On peut ajouter qu'il est fait allusion au fait que l'efficacité de ce baptême n'est pas limitée au moment même où le sacrement est administré.

4. Les *Principes* font manifestement état de la possibilité d'un décalage dans le temps entre le baptême d'eau et le baptême du Saint-Esprit. Que l'on parle du baptême d'eau qui ne devient efficace qu'ultérieurement par le Saint-Esprit, ou d'une conception dans laquelle on s'affermi, il peut très bien s'écouler un laps de temps de plusieurs années. Toutefois les *Principes* ne semblent pas considérer qu'il puisse exister un écart de temps entre la conversion et l'onction de l'Esprit, puisque le problème en litige provenant essentiellement de la pratique du pédobaptisme est de connaître la relation entre un tel baptême et son efficacité future, que celle-ci soit envisagée comme l'appropriation de la grâce et la conversion de l'homme dans sa totalité, ou comme le baptême qui unit les croyants en un seul corps.

Mais l'important en ce qui concerne notre rapport, c'est que les *Principes* reconnaissent qu'il y a eu différenciation et une séparation chronologique possible entre le baptême d'eau et le baptême du Saint-Esprit. Celui-ci peut précéder le baptême d'eau et vice-versa.

5. Les *Principes* font très peu mention des « *dons spirituels* ». Nous avons déjà noté l'affirmation, au chapitre sur le Saint-Esprit de la *Confession de Foi*, que celui-ci « distribue des dons et des grâces divers » aux membres du corps du Christ. En dehors de cette citation (ce chapitre 9 n'existant d'ailleurs point dans la *Confession de Foi* originale) les *Principes* ne renferment rien d'autre en ce qui concerne les dons spirituels.

Le *Grand Catéchisme* fait également allusion « aux dons et grâces », mais celui qui les dispense y est décrit comme le Christ glorieux « qui pourvoit ses ministres et son peuple de dons et de grâces » (Q. 54). A ce sujet, le *Petit Catéchisme* garde le silence.

6. En fin de compte, le problème de l'effusion ultérieure de l'Esprit ou des dons du Saint-Esprit n'est pas directement mentionné. Il semblerait que l'approximation la plus juste soit dans le *Grand Catéchisme* (Q. 182) où le Saint-Esprit est décrit comme nous aidant dans la prière en « ranimant dans nos cœurs cet entendement, ces dispositions et ces grâces qui sont requis pour l'accomplissement valable de la tâche demandée... » (bien que ce ne soit pas le cas pour tout le monde, ni tout le temps, ni dans

la même mesure). Le *Grand Catéchisme* à la question 75 parle également « du travail puissant » du Saint-Esprit dans l'œuvre de sanctification par laquelle les élus de Dieu sont parfois « renouvelés dans leur être tout entier à l'image de Dieu », par différentes « grâces salvatrices » agissant en eux pour les « activer, ranimer et fortifier au fur et à mesure qu'ils meurent davantage au péché et renaissent en nouveauté de vie ». Par conséquent, tout ceci nous offre une image des tâches ultérieures du Saint-Esprit dans le domaine de l'activation et du renouveau spirituels.

## V — OBSERVATIONS FINALES

Si nous voulons apprécier les événements contemporains y compris le « baptême du Saint-Esprit » nous devons tout d'abord, comme la structure de notre rapport l'implique, commencer par chercher les directives des Saintes Ecritures. Nous sommes en même temps appelés à faire sérieusement attention aux *Principes doctrinaux* de notre dénomination. De même, c'est un impératif pour nous de chercher à comprendre profondément de quoi il s'agit, et ce qui est en jeu pour ceux qui assurent avoir reçu un tel « baptême » au cours de leur expérience chrétienne et particulièrement de manifestations « charismatiques ». Les Ecritures demeurent notre source fondamentale ; toutefois notre compréhension des Ecritures repose sur l'illumination que le Saint-Esprit lui-même nous offre.

Notre étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, toutefois, n'a révélé aucune doctrine de l'Esprit qui soit consistante et qui soit immédiatement applicable à la situation contemporaine ; de même, elle ne nous a fourni aucune ligne directrice simple pour l'approfondissement doctrinal de ce sujet. De plus, il nous faut résister à la tentation d'améliorer notre conception de l'Esprit par une théorie spéculative quelconque tirée d'autres sources. Par conséquent, notre point de départ dans cette tâche ne doit être autre que l'identification étroite qu'établit le Nouveau Testament entre l'Esprit et Jésus-Christ. En tant que chrétiens, nous devons être avant tout guidés par la révélation de Dieu en Jésus-Christ, et mettant à l'épreuve notre entendement par le témoignage que l'Ecriture donne de celui qui est notre Seigneur.

A. En cherchant à exprimer notre foi dans le Saint-Esprit pour aider à comprendre les expériences qui ont motivé cette présente étude, nous devons garder à l'esprit plusieurs principes de base.

*Premièrement*, comme les Ecritures l'affirment à maintes reprises, le Saint-Esprit est l'Esprit du Dieu saint, le Dieu de la Bible. Tous nos discours sur le Saint-Esprit, s'appliquent *ipso facto* à Dieu. Nous n'allons pas essayer de définir le concept de « l'esprit » en général pour passer ensuite à une compréhension du Saint-Esprit qui serait basée sur notre propre idée concernant les propriétés essentielles et les caractéristiques de « l'Esprit ». Notre tâche sera plutôt de discerner ce que veut dire l'action de Dieu dans la personne de son Esprit, dans la vie de son peuple.

*En second lieu* il n'y a aucune compréhension de l'Esprit en dehors de la foi ; le Nouveau Testament affirme très clairement — et c'est également ce que nous rappelle CALVIN (*Institution*, III, i, 4) — qu'il n'y a pas de compréhension de l'Esprit en dehors de la foi. Cela signifie que toutes nos déclarations sur ce Saint-Esprit sont, dans leur essence, des affirmations de foi. Ce ne sont pas des affirmations « positives » dans le sens qu'elles ne prétendent aucunement offrir des informations ou des données objectives dont l'exactitude pourrait être vérifiée par des moyens scientifiques. En parlant du Saint-Esprit nous partons *de la foi* comme point de départ et *vers la foi* comme aboutissement.

*Troisièmement*, puisque le Saint-Esprit est l'Esprit de Dieu que nous ne pouvons connaître qu'à travers Jésus-Christ, nous sommes contraints en fonction des phénomènes spirituels contemporains, « d'éprouver les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu » dans la mesure où ils confessent Jésus-Christ (I Jean 4/1-3). Rien de ce qui contredit ce que nous voyons dans le Christ ne peut être valablement considéré comme manifestation de l'Esprit. D'autre part, tout ce qui rend témoignage au Christ et à son œuvre de rédemption de l'humanité révèle manifestement et indubitablement la présence de l'Esprit.

B. C'est en gardant ces principes en tête, en se référant constamment aux enseignements de la Bible, aux *Principes* de notre Eglise, et à la situation contemporaine que la Commission Théologique Permanente présente l'exposé suivant comme thème à l'Assemblée.

1. C'est sur cet aspect de l'œuvre de l'Esprit, déversant sur l'homme tous les priviléges de Dieu par le canal de Jésus-Christ, que la Bible insiste le plus ; c'est également le point le plus saillant de notre tradition réformée. C'est donc par la foi en Jésus-Christ que toutes ces bénédictions sont reçues telles que la justification, la sanctification et la vie éternelle (I Corinthiens 6/11 ; Jean 3/16 ; *Confession de Foi*, XVI 2) et c'est par le Saint-Esprit que le Salut devient une réalité.

2. Par conséquent, le Saint-Esprit demeure chez tous ceux qui croient. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas (*Romains 8/9*). Il est donc impossible d'affirmer qu'il existe au sein de l'expérience chrétienne une transition entre le fait de vivre *avec l'Esprit* et de vivre *dans l'Esprit*. L'Esprit habite tous les Chrétiens.

3. Le baptême d'eau est le témoignage de grâce par lequel non seulement la grâce du salut nous est offerte mais nous est conférée par le Saint-Esprit (*Confession XXX 6*). Toutefois, selon la *Confession de foi*, la signification du baptême n'est pas liée au moment même où celui-ci est administré. En effet, quoique la grâce salvatrice de Dieu soit conférée à ce moment-là, cette grâce peut ne devenir efficace que plus tard ou peut s'être manifestée avant. Par exemple, il y a ceux qui sont baptisés pendant leur enfance et qui ne parviennent à l'appropriation de cette grâce qu'à une date ultérieure. CALVIN (particulièrement en ce qui concerne les enfants) parle d'être « baptisé en foi et pénitence pour l'avenir » (*Institution*, IV, xvi. 20), il nous exhorte à nous enflammer d'un zèle plus grand en vue d'un renouvellement dans les années qui suivent. Sous cet angle, il est possible de dire que le baptême d'eau peut fort bien être séparé du salut ou tout au moins de notre complet engagement. Quoique le baptême soit un canal de la grâce de Dieu, cette dernière n'est pas automatiquement efficace. Il est clair que dans la tradition réformée on a besoin très spécialement d'insister sur ces occasions tardives (telle que la participation à la Sainte Cène), par lesquelles la grâce de Dieu peut être effective. L'enseignement réformé sur le baptême doit être stimulé d'une façon dynamique par tout ce qui est dit sur l'importance de la conversion et de la régénération ; la pratique de notre église devrait être en harmonie avec ces données.

4. Comme le livre des Actes le présente, « le baptême avec le Saint-Esprit » est une expression qui a trait le plus souvent au pouvoir accordé à ceux qui sont convaincus de participer à la mission de Jésus-Christ. La signification de ce « baptême avec l'Esprit » est également dépeinte en ces termes : « effusion », « descente », « plénitude » et « réception », termes qui, pour la plupart du temps, essaient de décrire l'action de Dieu par laquelle les croyants peuvent exprimer l'Evangile avec une louange extraordinaire, un témoignage puissant, et une action audacieuse. Ainsi ceux qui parlent d'un « tel baptême avec l'Esprit » et dont la vie rend témoignage de cette œuvre spéciale et puissante de l'Esprit en eux, peuvent-ils revendiquer un fondement biblique.

De plus, puisque « le baptême de l'Esprit » peut ne pas coïncider avec le baptême d'eau ou la conversion, il nous faut rester compréhensifs à l'égard de ceux qui actuellement préconisent

un intervalle de temps. Si cette expérience consiste de quelque manière en un approfondissement de la foi et en une plus grande conviction de la présence et de la puissance de Dieu, alors nous pouvons en être reconnaissants.

5. Nous sommes appelés à reconnaître une action de l'Esprit comprenant la dispensation de dons et de priviléges spéciaux aux membres de l'Eglise du Christ. Ceci est suggéré par le chapitre IX, 4 de la *Confession de foi*, où, après le paragraphe traitant de l'action de l'Esprit dans l'œuvre de la rédemption on peut lire ce qui suit : « Il appelle et oint les ministres en vue de leur saint ministère ». Il donne les qualifications requises aux autres responsables de l'Eglise pour leur tâche particulière et distribue les dons et les grâces divers à ses membres ». Par l'appel et l'onction, le Saint-Esprit agit ici très spécialement et d'une manière qui est en relation très étroite avec la vie de la communauté des croyants. Nous devrions ajouter combien il est important pour l'Eglise d'avoir constamment à la mémoire ce que fait le Saint-Esprit de façon à ce qu'elle soit constamment prête à reconnaître cet appel, les qualifications qu'il dispense, cette distribution de dons et de grâces de l'Esprit à la communauté de la foi. Nous croyons qu'à la fois une confrontation neuve des textes bibliques et de l'expérience spirituelle contemporaine nous permettent de comprendre plus complètement l'œuvre du Saint-Esprit.

6. Le baptême du Saint-Esprit peut se manifester par certains phénomènes pneumatiques, tels que le parler en langues et le don de prophétie (Actes 2/4 ; 10/46 ; 19/6). Comme nous l'avons déjà noté, l'Esprit, dans l'Ancien Testament, se révèle à certains moments comme une puissance envahissante, un déchaînement charismatique ; il est également associé très souvent avec la prophétie extatique. Toutefois, étant donné que l'Esprit était donné à quelques personnes exceptionnelles ce phénomène était très limité. Grâce à la dispensation du Nouveau Testament, l'Esprit est maintenant offert à tous ceux qui croient en Jésus-Christ. Par conséquent, de tels signes extérieurs peuvent se manifester chez n'importe quelle personne ayant expérimenté cette visite. Mais il est clair que ce serait une erreur de prétendre que tous ceux sur lesquels l'Esprit descend doivent manifester ces phénomènes spécifiquement pneumatiques. L'Esprit se manifeste habituellement d'autres manières. Toutefois, que cela « puisse » se produire — et par là même mettre en évidence l'œuvre de l'Esprit — concorde pleinement avec le témoignage du Nouveau Testament.

7. Il peut y avoir une effusion ultérieure du Saint-Esprit. La signification du « baptême avec l'Esprit », c'est cette descente initiale de l'Esprit de Dieu sur la communauté ou sur la personne qui est alors remplie de la présence et de la puissance de Dieu. Mais il peut y avoir plus tard une effusion qui ressortit de la

complémentarité de cet événement original qu'il y ait ou non des phénomènes pneumatiques (voir Actes 2/4 avec 4/31). Cette manifestation renouvelée de l'Esprit ne devrait pas être désignée comme un « baptême » (tout au moins le Nouveau Testament n'emploie jamais ce terme à cet effet) mais comme une « plénitude » par laquelle l'Esprit agit pour réveiller le croyant et la communauté des croyants.

8. L'effusion et la réception de l'Esprit, ou dons de l'Esprit, ne signifient pas qu'il existe un degré supérieur de spiritualité non plus qu'il suggère que quelques chrétiens possèdent plus le Saint-Esprit que d'autres. Les expressions telles que « baptême », « plénitude », ou d'autres semblables, indiquent plutôt l'activité complémentaire de l'Esprit : une dotation de puissance pour témoigner de l'Evangile. L'Esprit est actif dans tous les croyants et ils peuvent être « remplis » de l'Esprit de différentes manières pour accomplir la mission de l'Eglise.

Il convient d'ajouter qu'il ne faudrait pas interpréter les expressions telles que « avoir » et « être rempli » de l'Esprit comme annihilant de ce fait la possibilité de croître dans la grâce et la connaissance.

9. Mais la venue de l'Esprit lui-même ainsi que les aptitudes ou les charismes divers qu'il dispense aux hommes doivent être par-dessus tout reçus comme le signe de la libre grâce de Dieu. Par conséquent ni l'Esprit ni ses dons ne peuvent être considérés par le croyant comme des « possessions ». Ils n'appartiennent pas au croyant et celui-ci ne saurait prétendre qu'ils sont ou qu'ils seront à sa dépendance toujours ou même pour un temps donné. Chaque fois que la présence de l'Esprit est ressentie et que ses dons sont manifestés, c'est l'occasion de remercier et de louer Dieu. Ainsi ces expériences spéciales du Saint-Esprit ne devraient pas être un danger pour la paix, l'unité et la communion de l'Eglise mais au contraire une occasion de se réjouir ensemble ; à cause justement de la diversité des voies par lesquelles Dieu conduit son peuple dans une plus grande perception des richesses de sa grâce.

10. Ce n'est point par des moyens scientifiques (psychologiques ou sociaux) qu'une expérience de l'Esprit peut être validée en tant que telle, ou même évaluée théologiquement. On doit reconnaître que de tels événements, comme n'importe quelles autres circonstances humaines, peuvent devenir l'objet légitime d'une recherche scientifique sans pour autant en condamner d'avance les résultats. Mais sans tenir compte des conclusions scientifiques émises, la question de savoir ce que signifie théologiquement ces phénomènes, demeurera, et elle ne trouvera sa réponse que dans le contexte de la foi chrétienne. La capacité des Corinthiens à parler en langues, par exemple, peut trouver

une explication psychologique parfaitement valable ; mais savoir si l'Esprit de Jésus-Christ était à l'œuvre dans ce cas est un problème que ni la psychologie ni aucune autre science ne peut résoudre. Toutefois, cette conclusion nous amène à observer que la nature extraordinaire ou inhabituelle d'une expérience (et cela s'applique aussi aux dons) n'est point un critère pour juger de la foi. L'extase n'est pas en elle-même un événement qui ne prête à aucune équivoque. Chaque cas dramatique, expérience ou extase, ne sont pas forcément l'œuvre du Saint-Esprit.

11. Il est clair que les Ecritures et la Réforme apportent un témoignage au baptême du Saint-Esprit et à ses dons distribués à la communauté des croyants. Il est évidemment impossible de se prononcer d'une manière générale sur la valeur des prétentions de certains, puisque de multiples facteurs entrent en ligne de compte. Mais là où existent la division, le jugement (exprimé ou sous-entendu) sur la vie des autres, une attitude de vantardise et d'orgueil, là, l'Esprit de Dieu n'est point à l'œuvre. Toutefois, lorsque une telle expérience manifeste le travail de puissance et de renouvellement du Christ dans la vie des individus et de l'Eglise, alors cette action devrait être reconnue avec gratitude. Cela montre par-dessus tout que le Christ devrait être glorifié, son propre Esprit manifesté dans la vie des hommes, et l'Eglise édifiée.

Cette dernière peut ainsi se réjouir de tant de preuves de la présence du Saint-Esprit.

#### *Bibliographie sommaire de quelques ouvrages utiles et modernes sur le Saint-Esprit.*

- C.K. BARRETT, *The Holy Spirit in the Gospel Tradition*, rev. ed., Naperville : A. R. Allenson, 1966.
- Hendrikus BERKHOF, *The Doctrine of the Holy Spirit*, Richmond ; John Knox Press, 1964.
- Arnold B. COME, *Human Spirit and Holy Spirit*, Philadelphia : The Westminster Press, 1966.
- George S. HENDRY, *The Holy Spirit in Christian Theology*, rev. ed., Philadelphia, The Westminster Press, 1965.
- George JONHSTON, *Holy Spirit in A Theological Wordbook of the Bible*, Ed. Alan Richardson, New York : Macmillan Company, 1955, pp. 233-247.
- G.W.H. LAMPE, *Holy Spirit*, in *The Interpreter's Dictionary of the Bible*, Vol. 11, pp. 626-639.
- Eduard SCHWEIZER and others, *Spirit of God* (Bible Key Words, Vol. IX), tr. A.E. Harvey, London : A. and C. Black, 1960.

# LA PHILOSOPHIE ET L'APOLOGETIQUE de FRANCIS SCHAEFFER

Alain PROBST

## I. LE PRINCIPE D'IDENTITE et sa VALEUR UNIVERSELLE

Francis SCHAEFFER représente dans la philosophie apologétique contemporaine, la défense de la raison, elle même appuyée sur les principes fondamentaux de la pensée logique : principe d'identité, principe de contradiction, principe du tiers exclu, principe de raison suffisante. L'identité est la loi même de la raison qui procède par voie d'analyse et de synthèse et l'apologète étend la portée de ce principe au cosmos en son entier.

Le système de SCHAEFFER part de l'énoncé d'un principe qui doit lui-même être suspendu au fait ontologique absolu de la présence divine : il existe un être ontologiquement suffisant et tri-personnel qui a créé le monde et qui de ce fait ne saurait être compris ou déduit à partir d'autre chose que lui. La création témoigne de cette présence complète et massive, substantielle et personnelle, et les différentes voies que la pensée philosophique peut tracer dans l'être créé pour atteindre l'existence de Dieu, répondent aux sollicitations de l'être créé témoignant toujours de la présence divine.

Dans la ligne des Confessions de foi de la Réforme, SCHAEFFER affirme la portée de la Révélation générale de Dieu dans la création, cette révélation où Dieu nous représente avec si grande clarté au miroir de ses œuvre tant sa majesté que son Royaume immortel (CALVIN). Les vérités concernant l'origine de notre monde ne sont pas déduites : elles forment un ensemble de thèses ou une somme de principes que Francis SCHAEFFER nomme, en suivant le vocabulaire de la philosophie réformée, des « présuppositions ». Par ce terme de présupposition, il faut entendre non pas un choix libre de principes philosophiques de base qui serait fait par le sujet pensant ou encore le choix d'une

axiomatique ; une présupposition est une vérité absolue concernant l'Origine, elle relève toujours ce fait ontologique primitif de la présence de l'Etre tri-personnel autonome. Une présupposition porte soit sur des vérités premières d'ordre ontologique ou métaphysique, soit sur de grandes vérités portant sur l'anthropologie (l'homme fait à l'image de Dieu) ou sur l'histoire du salut (Christ est mort pour nous). La philosophie ne peut pas se passer de présuppositions ; toute théorie de la connaissance doit tenir compte d'une articulation entre les présuppositions qui sont des vérités supra-rationnelles et les concepts qui sont des vérités rationnelles ou des vérités expérimentales.

Et cependant, il faut unir les présuppositions et les concepts ; ceci est parfaitement réalisé dans la philosophie vraie, la pensée biblique, le système biblique — système uniifié de propositions cohérentes qui ont pour centre et origine l'action, on pourrait dire « l'Acte d'exister » du Dieu toujours présent et unique. Sur le caractère du système biblique parfaitement ordonné, Francis SCHAEFFER ne cesse pas d'insister en identifiant ce système, l'exposition cohérente de ce système à la philosophie chrétienne (1). Le système biblique cohérent est alors interprété par l'auteur comme la Raison même, la Raison unique, la vue de toute chose du point de vue du Conseil divin. Dans ce système du « Dieu présent-vivant », il n'y a pas de contradiction ou d'antinomie ; le système biblique obéit au principe d'identité, loi de l'être, premier reflet intelligible de l'Etre divin.

Pour SCHAEFFER, la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle (LUTHER, CALVIN, etc.) n'est pas seulement le retour à la Bible en matière de foi, et la proclamation du salut par grâce ; la Réforme signifie, comme il l'indique dès le début de *Escape from reason*, l'abandon de toute antinomie dans la conception du vrai. Le retour au système biblique avec la suprématie du principe d'identité, exclut toute contradiction dans l'Etre, dans les êtres, dans la connaissance qu'on peut prendre des êtres et de l'Etre (sciences, anthropologie, philosophie, théologie). Ainsi, tout système de présuppositions qui contient une antinomie de base pèche nécessairement par refus de la doctrine biblique du vrai, que vient appuyer le principe d'identité.

Mais, peut-on objecter, y a-t-il une preuve de la validité universelle du système biblique ? Francis SCHAEFFER s'oppose souvent dans ses différents livres à la foi conçue comme un « saut dans le vide », à la foi de KIERKEGAARD, à ce qu'il appelle même dans *The Church at the end of the 20 th century* le kierkegaardisme évangélique : croire sans comprendre, croire par un acte de foi aveugle, ou croire sur une base sentimentale (accepter Christ sans se poser de questions) ; de même, lors du Congrès

(1) Sur la notion de système biblique, cf. *Les grands thèmes de la Bible*, p. 15 ; *La pollution et la mort de l'homme*, p. 30-35 ; *Démission de la raison*, pp. 25-26, 28-29, 78 ; *The God who is there*, pp. 28, 46-47, 86, 92-95, 134-135.

mondial d'Evangélisation de Lausanne, SCHAEFFER a montré que la prédication chrétienne doit contenir l'essentiel des éléments du système biblique et ceci à l'opposé de l'existentialisme théologique qui ne garde du christianisme que l'aspect « décision » et « événement » (BULTMANN).

Quant à la validité universelle du système biblique, SCHAEFFER affirme à plusieurs reprises qu'on peut l'éprouver, car toutes les composantes de ce système sont ouvertes à l'analyse rationnelle (2). En fait, toutes les fois que SCHAEFFER explique le système biblique, il souligne :

- a) la priorité ontologique absolue de Dieu,
- b) le fait de la présence de l'Etre très personnel,
- c) la dépendance du créé.

Tout système de présuppositions qui s'écarte de la relation biblique *Créateur - créature* aboutit à poser dans l'être une antinomie ; par exemple, un monde qui existe en soi et un dieu impersonnel. Un dieu qui existe en soi mais qui absorbe le monde entier, etc. Seul le système biblique, uniifié dans toutes ses composantes, autorise l'élimination de l'antinomie (ici, Francis SCHAEFFER a probablement été influencé par DOOYEWEERTD, VOLLENHOVEN et Cornelius VAN TIL).

## II. CRITIQUE DU CATHOLICISME - ROMAIN

La philosophie chrétienne de SCHAEFFER se présente comme une philosophie protestante « évangélique » ; elle doit donc montrer ce qui l'oppose à Rome dans sa propre problématique. Or, le plus grand des catholiques, philosophe et théologien génial, n'est autre que saint THOMAS d'AQUIN, en qui SCHAEFFER voit également le premier des modernes, l'homme qui prépare directement l'humanisme et l'esprit de la Renaissance avec son système NATURE - GRACE. Saint THOMAS, en effet, rompt consciemment avec l'esprit de l'augustinisme médiéval en admettant un système de présupposés qui divise le vrai en deux moments séparés :

- a) *la nature*, ce que la raison autonome peut connaître par ses seules forces, sans l'aide de la foi ;
- b) *la grâce*, ce que la foi ajoute aux vérités d'ordre naturel, et qui n'est plus au seul pouvoir de la raison.

(2) *The God who is there. He is there and he is not silent. Démission de la Raison.*

Le thomisme récuse totalement l'idée averroïste de la « double vérité », c'est-à-dire l'idée selon laquelle une vérité dans le plan de la raison pourrait contredire une vérité dans le plan de la grâce. Le thomisme professe l'accord de la nature et de la grâce (*gratia non tollit naturam sed perficit*).

D'autre part, dans l'ensemble de la théologie « *sacra doctrina* », la « grâce » continue comme dans l'augustinisme à dominer la « nature » ; il n'empêche qu'il existe désormais un système doctrinal qui admet l'idée d'une autonomie de la raison, chargée d'interpréter et de connaître le monde indépendamment de la totalité des faits révélés par le système biblique ; on peut étudier très précisément toute la Bible, on ne trouvera jamais l'idée d'une raison autonome capable de découvrir l'ordre et le sens des êtres sans la Parole de Dieu. La structure antinomique NATURE - GRACE, malgré toutes les modifications qui sont intervenues plus tard dans la théologie catholique, s'oppose donc très directement à l'unité du vrai dans son SENS BIBLIQUE. Il est totalement impossible de dissocier l'ordre de la création et l'ordre de la rédemption ; en Christ, c'est la totalité du monde créé qui se trouve concernée par la rédemption.

Ainsi, Francis SCHAEFFER en vient également à se séparer des tendances subjectivistes et piétistes qui s'imposent au XIX<sup>e</sup> siècle dans les Eglises protestantes ; dans *Démission de la raison*, il note que les théologiens hollandais ont bien compris que Christ n'est pas seulement le Seigneur des « âmes » ou des « moi intérieurs », il est aussi Seigneur du monde et de toute la culture (on voit ici l'influence des thèmes de Abraham KUYPER). Il s'agit ici d'une question non d'analyse mais de présuppositions. Est-on résolu à réfléchir à toutes les conséquences de la doctrine biblique de Dieu, de la création, de la rédemption ? (3).

La dichotomie NATURE-GRACE a eu des conséquences importantes dans l'histoire occidentale : elle a commandé la déviation humaniste NATURE-LIBERTE. SCHAEFFER écrit : « la Nature devenue indépendante et autonome dans le catholicisme s'est affranchie de toute norme, elle a dévoré la grâce et a transformé celle-ci dans un contre-pôle désormais appelé LIBERTE ». Ainsi peuvent s'expliquer les grandes révolutions culturelles, scientifiques et philosophiques qui ont formé notre univers moderne. Ainsi se proposent les plus grands idéaux des philosophes et programmes politiques d'aujourd'hui :

(3) Cf. par exemple : *La mort de la cité*, p. 50, sur la conception réformée de l'existence.

- a) *organiser* : rendre plus rationnel, harmoniser ;
- b) *affranchir* : libérer, rendre plus autonome.

Mais l'entreprise humaniste, privée de fondements, ne peut qu'errer de solutions provisoires et précaires en solutions boîteuses et cette claudication de la pensée a pour *cause* l'antinomie de base de la pensée humaniste, éloge de l'ordre et de l'aventure, de l'organisation et de l'acte gratuit.

Ceux qui ont lu Francis SCHAEFFER connaissent son extrême sévérité vis-à-vis de HEGEL et de KIERKEGAARD, ce dernier auteur est lu, semble-t-il, dans les grands paradoxes difficiles de *Crainte et Tremblement* et du « concept d'angoisse ». Avec KIERKEGAARD, l'homme occidental fait vœu de religiosité quitte à accepter la « folie », la solution du désespoir, le fameux « saut dans le vide » : une solution de fuite vis-à-vis des grandes certitudes du système biblique. Quant à HEGEL, il accepte une logique dialectique qui rompt avec l'antithèse biblique du vrai et du faux, de la justice de Dieu et du péché. L'influence de la théologie libérale protestante et de KANT a été telle qu'elle a porté les deux grands penseurs du début du XIX<sup>e</sup> siècle à l'abandon du système biblique de la Vérité.

SCHAEFFER, qui est un authentique philosophe-évangéliste, en tire les conséquences précises pour notre monde actuel : aujourd'hui, il est possible sur la base d'une logique de la contradiction et d'une foi « saut dans le vide » d'accepter Christ comme SAUVEUR, en idée, mais pas en réalité, de croire en Christ sans penser nécessairement que le Christ a existé historiquement, ou encore d'accepter Christ sans croire en Dieu. L'antinomie de base de la doctrine, ou de la mentalité « humaniste » est telle qu'un « Christ-idole » peut être aisément proposé aux masses après les Jésus libéraux, piétistes ou subjectivistes. Un livre de SCHAEFFER intitulé : *The new super spirituality* porte sur ce dernier thème. Dans son intervention à Lausanne, SCHAEFFER défend l'intégrité du Christianisme historique, qui doit être enseigné dans ses aspects même les plus inacceptables pour l'homme moderne. Dans cet esprit, il condamne une théologie qui n'est souvent que « l'écho » du monde et de ses présupposés (écho d'une sociologie matérialiste, d'une économie matérialiste, d'une philosophie dont les présupposés sont anti-bibliques). Il paraît, en ces temps, que « les idées justes ne descendent pas du ciel » (4). Francis SCHAEFFER, confiant dans le motif biblique « CREATION - CHUTE - REDEMPTION » pense, au contraire, que toute théorie correcte de la connaissance, se fonde sur un ensemble de présupposés bibliques, qui en tant que tels ne sont pas « montés au cœur de l'homme », et donc « descendant du ciel ».

(4) Titre d'un récent livre de M. Georges CASALIS. Cf. la critique de Pierre MARCEL, dans le numéro 115 (1978/3) de *La Revue Réformée*, pp. 127 à 140.

### III. LA NOTION DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE

Francis SCHAEFFER défend une notion chrétienne de la pensée, de la culture et de la philosophie. Tout appartient à Christ et tout doit lui être rapporté (cf. Colossiens 1 et 2). Et cependant il semble que sa notion de la philosophie chrétienne soit une notion originale par rapport à l'augustinisme, au thomisme, et vis-à-vis de philosophes comme BOHATEC, DOOYEWERD, VAN TIL ou STOKER. Avec la Bible — divinement inspirée — l'homme possède la vraie religion qui est la vraie philosophie. La philosophie chrétienne correspond donc à l'exposé cohérent du système biblique dans ses composantes fondamentales :

1. Ontologie
2. Théorie de la connaissance et épistémologie
3. Morale
4. Esthétique.

Seul le système biblique peut opérer le remembrement des vérités dispersées et disloquées des différents dérapages humanistes. On retrouvera donc chez SCHAEFFER des idées proches de MARITAIN et de LUBAC, et également proches de celles défendues dans la philosophie réformée d'Amsterdam.

Par son idée d'une réflexion suspendue au système des pré-suppositions bibliques, Francis SCHAEFFER rend un grand service à la cause de l'aile évangélique des Eglises protestantes qui devront désormais pratiquer un enseignement et une évangélisation n'ayant pas pour but d'obtenir une « décision », mais de former complètement l'homme à l'image du Christ. En ce sens, Francis SCHAEFFER nous semble être tout à fait dans la ligne des descendants de la Réforme calviniste.

#### *Bibliographie*

1. *Néo-modernisme ou Christianisme*, Ed. Maison de la Bible, Genève 1950.
2. *Escape from Reason*, Intervarsity Press, 1968, Trad. Fr. 1971 : *Démission de la Raison*, Ed. Maison de la Bible.
3. *The God who is there*, Ed. Hodder & Stoughton, 1968.  
Cet ouvrage est le plus important de ceux publiés par l'auteur. Il consiste en une critique très détaillée de la culture européenne et américaine des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

4. *Death in the City*, Ed. Intervarsity Press. Trad. Fr. *La Mort dans la Cité*, Ed. Maison de la Bible, 1974.
5. *Pollution and the death of man*, Ed. Tyndale P. 1970. Trad. Fr. *La pollution et la mort de l'homme*, Ligue pour la Lecture de la Bible, 1974.
6. *The Church at the end of the 20th Century*, Norfolk Press, 1970, Trad. Fr. *Etudes Evangéliques*, Aix-en-Provence, N° 2 et 3, 1976 - Extrait du livre.
7. *The Church before the watching world*, Intervarsity Press, 1972.
8. *True spirituality*, Hodder & Stoughton, 1972.
9. *He is there and He is not silent*, Hodder & Stoughton, 1972.
10. *Basic Bible studies*, Trad. Fr. *Les grands thèmes de la Bible*, Maison de la Bible, 1974.
11. *The new super-spirituality*, Hodder & Stoughton, 1972.
12. *Genesis in space and time*, Hodder & Stoughton, 1972.
13. *Back to freedom and dignity*, Hodder & Stoughton, 1973.
14. *Art and the Bible*, Hodder & Stoughton, 1973.
15. *Impact et crédibilité du Christianisme*, Conférence de Lausanne, Maison de la Bible, 1975.

#### RECHERCHE D'ANCIENS NUMÉROS

---

Pour compléter des collections d'abonnés (Universités et Facultés) nous recherchons les numéros suivants :

2/3, 4, 8, 9, 10, 11/12, 13, 14, 15/16, 17/18, 19, 26, 30 et 103

A titre de remerciement, un abonnement *gratuit* d'un an par fascicule à la Revue Réformée. Mais, bien sûr, nous acceptons aussi les dons !

Envoyer les numéros directement à P. MARCEL, 10, rue de Villars, F 78100 Saint-Germain-en-Laye.

# CALVIN A-T-IL QUELQUE CHOSE A NOUS DIRE AUJOURD'HUI ?

par Roger SPIES.

Par un simple réflexe protestant, voire huguenot, je suis tenté de répondre par l'affirmative. Sans être des spécialistes de la pensée et de la théologie de CALVIN, nous avons bien le sentiment de lui devoir beaucoup ; et ce n'est pas pour rien qu'on peut dire de lui qu'il est un « Père de l'Eglise ». Rien qu'à ce titre, il a beaucoup à nous dire aujourd'hui.

On ne peut oublier le génie qui était en lui, et d'abord ce fait remarquable et souvent ignoré d'avoir relancé le mouvement de la Réformation à son heure critique<sup>1</sup>. Il est devenu, malgré lui, l'initiateur des Eglises Réformées en Europe. Alors que LUTHER était déjà mort<sup>2</sup>, et que venait de s'ouvrir le Concile de la Contre-Réforme, à Trente<sup>3</sup>, CALVIN entreprenait son œuvre et « complétait la Réforme en y faisant concourir les trois « éléments, humanisme, dogmatisme et piétisme, qui se l'étaient « jusque là disputée, et la « redilatait » à la mesure même du « monde »<sup>4</sup>.

Si donc CALVIN a quelque chose à nous dire aujourd'hui, c'est en vertu non seulement de son génie, mais plus encore du courant qui l'a inspiré et motivé : « L'Ecriture Sainte et le Saint-Esprit ». Ce ne sont ni sa personne ni son originalité mais ce dont il parle qui fait de lui un homme qu'on peut toujours écouter<sup>5</sup>. Si LUTHER ne pouvait éviter d'être luthérien, parce qu'il représentait un détonateur dans une situation historique et politi-

<sup>1</sup> Il avait déjà soutenu MÉLANCHTHON à la réunion de Worms en 1540 et à la Diète de Ratisbonne en 1541.

<sup>2</sup> 1546.

<sup>3</sup> Le 13 décembre 1545, tandis que CHARLES QUINT en Allemagne cherchait à rétablir l'unité religieuse par la force et la diplomatie.

<sup>4</sup> E. LÉONARD, *Hist. du Protestantisme*, « Que sais-je ? N° 427, p. 54.

<sup>5</sup> « Quant à ma doctrine, j'ai enseigné fidèlement et Dieu m'a fait la grâce d'écrire : ce que j'ai fait le plus fidèlement qu'il m'a été possible et n'ai pas corrompu un seul passage de l'Ecriture ni détourné à mon esclier. Et quand j'eusse bien pu amener des sens subtils, si je me fusse étudié à subtilité, j'ai mis tout cela sous le pied et me suis étudié à simplicité ». (Discours de Calvin aux pasteurs de Genève, un mois avant sa mort) in *Naissance et affirmation de la Réforme*, par Jean DELUMEAU, p. 118 : *Opera Calvinii IX*. 891.

que précises, CALVIN, lui, échappe en quelque sorte au « calvinisme », aussi bien pour des raisons historiques que dogmatiques, et c'est pourquoi il a aujourd'hui encore quelque chose à nous dire.

Son œuvre ne vise pas les Eglises protestantes, mais l'Eglise de Jésus-Christ. Sa vision n'est pas celle d'une secte à fortifier à côté de l'Eglise défaillante, mais celle du corps de Christ dans sa dimension universelle. CALVIN parle à toute l'Eglise. On ne peut oublier sa vision de « l'UNA SANCTA », l'Eglise une et sainte, appartenant à « l'imprescriptible et invisible dignité de l'Eglise »<sup>6</sup>. Si CALVIN a quelque chose à nous dire encore aujourd'hui, c'est parce qu'il est « homme d'Eglise » avec le souci de l'œcuménisme réformé au fond de son cœur. Les circonstances et le caractère du Réformateur ont donc fait de lui, par la grâce de Dieu, un homme qui dépasse les limites confessionnelles et nationales. C'est pourquoi son œuvre a quelque chose d'universel.

Aujourd'hui, donc, j'oserais dire que CALVIN a quelque chose à apporter non seulement aux Protestants réformés de France, mais à tous les Protestants et à tous les catholiques, au-delà même de nos frontières. Que cela soit dit sans chauvinisme spirituel, mais bien plutôt en mesurant que, Protestants réformés, nous nous sommes peut-être bien éloignés de certains enseignements de CALVIN qui nous seraient rudement salutaires aujourd'hui, dans le contexte de nos Eglises réformées en France.



Je dirai d'abord la place et le sens de la Bible dans notre vie et dans la vie de nos Eglises, que depuis la Réforme nous avons appelés « *l'autorité de l'Ecriture Sainte en matière de foi* »<sup>7</sup>. Ce sera le thème principal de notre réflexion. Incontestablement CALVIN a remis l'Ecriture en honneur, après LUTHER ; et il l'a fait d'une manière catégorique à l'égard des humanistes et des catholiques. L'Ecriture, et l'Écriture seule, est Parole de Dieu. CALVIN l'a proclamé « avec l'énergie d'un fleuve intarissable et dont le mouvement ne s'arrête plus »<sup>8</sup>. Il l'a exprimé avec une vigueur telle qu'on peut déjà parler de théologie de rupture chez CALVIN : Il dit :

« la raison humaine ne peut jamais ni approcher ni tendre,  
« ni dresser son but à ceste vérité, ni entendre qui est  
« le vrai Dieu, et quel il veut être entre nous »<sup>9</sup>.

Ce devrait être salutaire de se l'entendre rappeler aujourd'hui, tandis que d'autres autorités intellectuelles, spirituelles et psycho-sociologiques ont pris subrepticement place dans l'univers

<sup>6</sup> Henri CLAVIER : « *Etudes sur le Calvinisme* », p. 77.

<sup>7</sup> Lire à ce sujet le paragraphe 6 de la *Confession de foi de La Rochelle*.

<sup>8</sup> Henri CLAVIER, op. cit. p. 7.

<sup>9</sup> Institution Chrétienne (cité par de SAUSSURE : *A l'Ecole de Calvin*, p. 35).

de notre pensée, et même de notre foi, à côté des Ecritures ! Certes, notre contexte n'est plus celui du 16<sup>e</sup> siècle, et nous n'avons plus à protester contre ceux qui croyaient que l'Esprit Saint continuait ses révélations indépendamment de l'Ecriture. Mais nous avons peut-être encore chez nous « des illuminés », des « sectaires » ou des « enthousiastes », les uns gagnés par le freudisme, les autres par le marxisme, d'autres encore par le libéralisme et dont les mélanges conduisent à une grave réduction ou altération de l'autorité et du message de l'Ecriture<sup>10</sup>.

Or, voici ce que dit CALVIN à ce propos :

« Il faut lire les Ecritures à cette intention que là nous « trouvions Christ. Quiconque se détournera de ce but, « quoiqu'il se tourmente toute sa vie à apprendre, ne par- « viendra jamais à la science de vérité. Car, quelle sagesse « ou intelligence pouvons-nous avoir sans la sapience de « Dieu ? »<sup>11</sup>.

L'Ecriture, et l'Ecriture seule : « *Sola Scriptura* » ! Hors de l'Ecriture il n'y a qu'ignorance de vérité de Dieu et de vérité de l'homme.

« Sans l'Evangile, nous sommes inutiles et vains ;  
 « sans l'Evangile, nous ne sommes chrétiens ;  
 « sans l'Evangile, toute richesse est pauvreté ; sagesse est  
 « folie devant Dieu ; force est faiblesse ; toute justice est  
 « damnée. Mais par la connaissance de l'Evangile, nous  
 « sommes faits enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ,  
 « combourgeois des saints, citoyens du Royaume des cieux,  
 « héritiers de Dieu avec Jésus-Christ... chrétiens, entendez  
 « ceci et apprenez ! où donc est votre espérance, si vous  
 « méprisez et dédaignez (d'entendre), voir, lire et retenir  
 « ce saint Evangile ? »<sup>12</sup>.

CALVIN met donc un point final à nos hésitations, à nos digressions et à nos divagations tant spirituelles que politiques. Il n'y a ni vérité, ni lumière en la raison et la sagesse de l'homme, même s'il s'agit de lire la Bible, car il demeure le risque qu'avec notre seule intelligence la lecture en soit stérile ! Ainsi CALVIN l'exprime-t-il :

« nous corrompons par notre vanité la pure vérité de Dieu,  
 « bien est vrai qu'en cela sommes nous différents, que un  
 « chacun se forge en soy même particulièrement quelque  
 « erreur nouveau, mais en ce point nous sommes tressem-

<sup>10</sup> « Nous croyons que la Parole contenue en ces livres (bibliques) est procédée de Dieu duquel seul elle prend son autorité, et non des hommes. Et parce que elle est la règle de toute vérité, contenant tout ce qui est nécessaire pour le service de Dieu, il n'est loisible aux hommes... d'y ajouter, diminuer ou changer ; ...toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées selon cette Ecriture » (*Confession de La Rochelle* § 5).

<sup>11</sup> Cité par J. DELUMEAU, op. cit. p. 122-123.

<sup>12</sup> En tête du Nouveau Testament, préface de J. CALVIN. (Cité par S. MOURS in « *le Protestantisme au 16<sup>e</sup> siècle* », p. 54).

« blables, que jusques au dernier nous délaissions le seul  
« vrai Dieu pour prendre nos imaginations mensongères »  
« <sup>13</sup>.

Aussi, faut-il en conclure que l'affirmation « *Sola Scriptura* » ne suffit pas dans la pensée de CALVIN, et c'est là ce qui doit retenir en second lieu notre attention : CALVIN, en effet, ne s'est pas borné à dire : Autorité souveraine de l'Ecriture Sainte en matière de foi ! mais il a ajouté : « *par le témoignage intérieur du Saint-Esprit* ».

« Il nous faut prendre l'autorité de l'Ecriture de plus haut  
« que des raisons ou indices ou conjectures humaines ;  
« c'est à savoir que nous la fondions sur le témoignage  
« intérieur du Saint-Esprit » <sup>14</sup>.

Là est toute la réalité du Calvinisme et du Protestantisme dont le Doyen HAUTTER, de Strasbourg, disait que c'est le « talon d'Achille du Protestantisme », savoir que c'est le Saint-Esprit qui fonde l'autorité de l'Ecriture, d'où il ressort qu'il n'est pas de lecture autonome ou libre de la Bible. Elle est le livre aux « Sept sceaux » ; et nul ne peut en donner par soi-même l'interprétation ! et ce, parce que l'Ecriture elle-même nous a été donnée par Dieu.

« Etant illuminés par la vertu d'iceluy (le Saint-Esprit),  
« déjà nous ne croyons pas ou à notre jugement, ou à celui  
« des autres, que l'Ecriture est de Dieu, mais par-dessus  
« tout jugement humain nous arrestons indubitablement  
« qu'elle nous a été donnée de la propre bouche de  
Dieu » <sup>15</sup>.

Dieu donne sa Parole qu'attestent les Ecritures. Cette Parole est « comme un miroir auquel la foi doit regarder et contempler Dieu » <sup>16</sup>. Car Dieu seul peut révéler ce qui est donné en la Sainte Ecriture, véritable témoignage de sa Parole, selon ce qui est écrit dans la Bible elle-même : « *ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a pas entendues, et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme, mais que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit* » <sup>17</sup>.

Or, ERASME aussi citait les Ecritures ! Mais avec CALVIN il devient clair que seule la foi, par le Saint-Esprit, donne une claire compréhension de la Parole de Dieu, et qu'ainsi Dieu poursuit, comme hier, son action par les Prophètes, le Christ et les Apôtres :

<sup>13</sup> *Inst. Chrét.* (cité par de Saussure, *op. cit.* p. 35).

<sup>14</sup> *Inst. Chrét.* Ed. G. Budé Livre I, p. 66 et 67.

<sup>15</sup> *Inst. Chrét.* T. I, p. 67.

<sup>16</sup> *Inst. Chrét.* cité par H. CLAVIER, *op. cit.* p. 21.

Voir aussi *Conf. La Rochelle* § 4 : « Nous reconnaissons que ces livres (bibliques) sont ...la règle certaine de notre foi non pas tant par le commun accord et le consentement de l'Eglise que par le témoignage et la persuasion intérieure du Saint-Esprit ».

<sup>17</sup> Esaïe 64/4 et I Cor. 2/9-10.

« Les Prophètes n'ont pas parlé de leur propre sens mais « comme organes et instruments du Saint-Esprit ... (de « même la Loi et les Prophètes) ont été dictés par le Saint-Esprit »<sup>18</sup>.

C'est pourquoi, aujourd'hui encore, la Parole retentit dans l'Eglise et dans le monde, par l'Ecriture et par le Saint-Esprit. CALVIN a rappelé à l'Eglise, et nous le redit ici, qu'on n'accède pas à l'Ecriture sans le Saint-Esprit, sinon il n'y a point de Parole de Dieu ; et que l'on ne discerne pas qui est le Saint-Esprit si l'Ecriture n'est pas le « témoignage extérieur de l'Esprit »<sup>19</sup>. Ainsi, nous sommes gardés du rationalisme par le Saint-Esprit, et nous sommes préservés du subjectivisme par l'Ecriture. D'un côté, protégés de l'humanisme et de l'autre de tout illuminisme. Entendez bien ce que dit CALVIN dans sa lettre au Cardinal SADOLET :

« Apprends donc par ta faute qu'il n'est pas moins insuperable de se vanter de l'Esprit sans la Parole, qu'il est « maussade de mettre en avant la Parole sans l'Esprit »<sup>20</sup>.

Voilà comment CALVIN entendait garder les fidèles, les docteurs, les pasteurs de toute l'Eglise, de la libre interprétation des Ecritures ! libre interprétation dont les Réformés et les Protestants en général, furent maintes fois accusés par l'Eglise Romaine dont le Magistère était et demeure la définition de l'orthodoxie et la garantie de la vérité !

Eh bien, CALVIN a permis à toute l'Eglise de faire à nouveau ce pas décisif qui va de la religion vers la foi, de la doctrine vers l'Evangile, de l'humanisme vers la Révélation, et de permettre à l'homme de quitter ses propres assurances pour accepter de n'être plus qu'en la main de Celui qui seul conduit son Eglise : Notre Seigneur Jésus-Christ<sup>21</sup>.

Aujourd'hui, il conviendrait de nous inspirer plus sérieusement de ce principe biblique de l'interprétation des Ecritures par l'Esprit-Saint afin de retrouver d'abord une pensée théocentrique (tandis qu'elle a glissé vers un anthropocentrisme), afin de dégager ensuite l'exégèse et la prédication de présupposés philosophiques et politiques qui infléchissent le sens de l'Evangile et tendent à réduire l'autorité de l'Ecriture<sup>22</sup>. C'est pourquoi, je dirais que devenir de bons calvinistes, ce serait redevenir des hommes de la Bible ne faisant plus l'économie de la prière et de l'Esprit-Saint, dans nos vies personnelles comme dans l'Eglise. Car « les mystères de Dieu ne sont compris que de ceux auxquels il est donné de les comprendre par l'action du Saint-Esprit »<sup>23</sup>. L'actualité de CALVIN, je la vois dans notre manière de

<sup>18</sup> Commentaire de Calvin sur 2 Tim. 3/16.

<sup>19</sup> Théo PREISS.

<sup>20</sup> Epître à Sadolet (Calvin) : « Trois Traités », Je Bers, p. 52.

<sup>21</sup> Sola Scriptura : la souveraineté de la Parole sans magistère !

<sup>22</sup> Seul le Saint-Esprit peut nous délivrer de la tentation constante de comprendre la Bible selon nos « grilles » de lecture !

<sup>23</sup> CALVIN.

reconsidérer l'autorité de l'Ecriture et dans une décision de nous remettre à lire et méditer la Bible sous le regard de l'Esprit.

\* \* \*

Mais l'accent qu'on doit et devra mettre toujours sur l'autorité de l'Ecriture ne doit pas faire oublier les implications de cette Ecriture dans la vie humaine. L'autorité de l'Ecriture est une autorité pour la vie comme pour la pensée humaines, pour l'action comme pour la réflexion. Elle vient de ce que Dieu a parlé et parle aux hommes : Il se révèle, il révèle sa souveraineté, sa majesté infinie et la gloire qui lui est due. *Soli Deo Gloria !* C'est la célèbre parole qui jaillit tout droit du cœur et de la foi de CALVIN. Et en même temps, Dieu révèle l'homme à l'homme, car il n'est point de connaissance de l'homme en dehors de la connaissance de Dieu. Et ce qui nous est révélé, c'est l'honneur et le service qu'on doit rendre à Dieu.

C'est le second point de l'actualité de Calvin que je désire aborder.

Si nous ouvrons le *Catéchisme de Calvin*<sup>24</sup>, nous y découvrons tout le sens de la vie humaine :

*Q = Quelle est la principale fin de la vie humaine ?*

*R = C'est de connaître Dieu.*

*Q = Pourquoi cela ?*

*R = Parce que Dieu nous a créés et mis au monde pour être glorifié en nous. Et il est bien raisonnable que, puisqu'il est l'auteur et le principe de notre vie, nous la rapportions toute à sa gloire.*

Dans la *Brève Instruction Chrétienne de 1537*, Calvin déclarait déjà que « nous sommes créés à ceste fin ... de l'honorer en « toute crainte, amour et révérence ... A Lui toute louange doit « à bon droit retourner »<sup>25</sup>. Et le *Catéchisme*, dès la fin de sa première section, établit la relation étroite entre la connaissance de Dieu et la vie, savoir la foi et l'obéissance :

*Q = Quelle est la vraie et droite connaissance de Dieu ?*

*R = C'est de le connaître pour l'honorer.*

*Q = Quelle est la manière de le bien honorer ?*

*R = C'est que nous mettions toute notre confiance en lui, que nous le servions en obéissant à sa volonté<sup>26</sup>.*

Et qu'ainsi toute la vie soit à l'honneur de Dieu et à son service : c'est la dominante de la pensée de CALVIN comme on peut s'en rendre compte à la lecture de ses œuvres et comme l'a bien noté l'historien contemporain, Emile LÉONARD : « CALVIN

<sup>24</sup> *Catéchisme genevois de 1545* : Ed. Je Bers 1934 : p. 19 et 20.

<sup>25</sup> *Brève Instruction Chrétienne* (1537), p. 9 à 16.

<sup>26</sup> *Catéchisme genevois*. Op. cit.

reporte et maintient les regards du croyant sur Dieu et lui donne deux tâches : rendre honneur à Dieu et le servir »<sup>27</sup>.

Or, dans les temps que nous vivons, et dans le contexte actuel de nos Eglises, je constate d'abord que nous sommes souvent divisés, sinon déchirés, entre « charismatiques et piétistes » d'une part et « humanistes et politiques » d'autre part, c'est-à-dire entre ceux qui privilégient la foi et ceux qui clament l'engagement ! mais en ajoutant qu'aux extrêmes on trouve une piété désincarnée ou un christianisme anthropocentrique, à la limite athée !

Eh bien je dirais que CALVIN tient solidement debout devant ces dangers. Jamais il n'est partagé entre « croire » et « servir ». Dans sa pensée et dans sa vie, la dimension verticale et la dimension horizontale sont solidement unies. Jamais la foi n'est séparée de la vie et jamais la vie ne l'est de la foi. Le Réformateur de Genève ne sombre ni dans le dogmatisme pur, ni dans l'humanisme exclusif. Qu'on se reporte à ses attaques contre les illuminés, les sectaires et les humanistes. Toute la vie chrétienne, dit-il, est « ordre et méthode »<sup>28</sup> donnés par le Saint-Esprit. Et la sanctification « est un ordre parce que nous sommes associés et entés sur le corps du Christ »<sup>29</sup>. Ainsi, « puisque nous sommes le temple du Saint-Esprit, il faut que toutes nos forces servent à manifester la Gloire de Dieu »<sup>30</sup>. Car la foi n'est point simple doctrine religieuse mais source de vie : « Nous ne sommes point nostres... Nous sommes au Seigneur : que toutes les parties de notre vie soient référées à luy comme à leur fin unique »<sup>31</sup>. L'obéissance ou l'engagement ne viennent donc pas d'un désir de vie morale ou de simple obéissance par quoi la conscience serait en règle avec elle-même, mais de « la transformation, laquelle saint Paul appelle rénovation d'entendement, « ignorée de tous les philosophes, combien qu'elle soit la première entrée à vie »<sup>32</sup>.

Or, l'unité de foi et de vie est encore aujourd'hui souvent brisée. Le renouvellement du cœur et de l'esprit par la régénération du Saint-Esprit étant non seulement oublié, mais dans un temps où l'on prône l'engagement on assiste parallèlement, et parfois de la part des mêmes, à une contestation de la morale qui va jusqu'au rejet de l'éthique traditionnelle, et ce, au nom de la liberté et du besoin de devenir soi-même ! d'où la négation du péché et la dilution de la grâce ! Que devient alors l'engagement ?

<sup>27</sup> E. LÉONARD, Op.cit., p. 61.

<sup>28</sup> Inst. Chrét. Ed. G. Budé. T. 4, p. 242.

<sup>29</sup> Ibid., p. 245.

<sup>30</sup> Ibid. T. 4, p. 245.

<sup>31</sup> Ibid., T. 4, p. 249.

<sup>32</sup> « J'appelle service non pas seulement celuy qui gist en l'obéissance de sa Parolle, mais par lequel l'entendement de l'homme, estant vuide de son propre sens, se convertit entièrement et se submit à l'Esprit de Dieu », Inst. Chrét. T. 4, p. 249.

Eh bien, là encore, CALVIN parle haut et fort. Il dit nettement que « de nature » nous ne sommes pas enclins à écouter l'ordre de l'Ecriture et du Saint-Esprit qui est d'imprimer en nos cœurs « l'amour de justice » et « de nous donner certaine règle pour ne point errer, ni nous laisser égarer »<sup>33</sup>. La règle de vérité n'est donc point en la sagesse ou le sentiment, la conscience ou la morale, mais en la Parole de Dieu et en l'Esprit Saint. Le fondement de la vie demeure la *Gloire de Dieu et son Honneur*. C'est pourquoi la vie chrétienne consistera en une école « pour aimer Dieu et haïr les vices »<sup>34</sup>. CALVIN ne le dira pas au nom de la morale, parce que pour lui, selon les Ecritures, la foi n'est pas une morale et ne se réduira jamais à une morale. L'humanisme de CALVIN est toujours théocentrique. C'est le puritanisme du 19<sup>e</sup> siècle qui construira une morale ! André DUMAS écrit que « le calvinisme, quand il ne sera plus retenu par une doctrine vivante du Saint-Esprit tombera ainsi aisément dans le littéralisme du pape en papier... et quand le calvinisme oubliera que la loi est incluse dans l'Evangile et non complémentaire de la grâce, il deviendra rapidement moraliste au nom du Décalogue et parfois même de la morale »<sup>35</sup>.

Eh bien, c'est là-dessus que je conclurai. Le grand Réformateur nous parle aujourd'hui, dans notre vie, de la foi sur le fondement de la Parole inséparable de l'obéissance sur le roc de l'Evangile et de la Loi. Ce n'est pas au nom de la morale que nous sommes interpellés, mais au nom de la majesté et de la Seigneurie de Dieu. Notre grand risque, aujourd'hui, c'est de construire un christianisme de participation, de dialogue, de libertés individuelles, de respect de toutes les vérités sous prétexte d'asseoir nos propres vérités, ce qui revient à rejeter la Vérité qui soutient le monde et l'histoire ; si bien qu'aujourd'hui il n'y a plus de vérité. C'est la crise profonde de la société, mais c'est aussi la crise dans les Eglises.

CALVIN, au contraire, est comme le témoin qui tire la sonnette d'alarme et nous délivre de nos confusions actuelles. Il y a un *déssein* de Dieu, veut-il dire. La Vérité de Dieu n'est pas insaisissable. La vie a un sens. Nous ne sommes pas livrés au hasard de nos désirs ou de nos sens.

Pour CALVIN l'homme a une vocation. « Il se sent lié dans sa « conscience par une obligation à laquelle il ne saurait se dérober sans forfaire à sa vocation »<sup>36</sup>. Il doit ramener sa vie « à Dieu et non pas vivre selon sa nature »<sup>37</sup>. La sanctification est « un ordre car notre corps et notre âme sont destinés au Royaume de Dieu »<sup>38</sup>. C'est pourquoi nous devons tendre à la perfec-

<sup>33</sup> *Inst. Chrét.* T. 4, p. 242.

<sup>34</sup> Eug. CHOISY : *Calvin éducateur des consciences*, p. 92.

<sup>35</sup> A. DUMAS « Sous le signe de Jonas, ou signification du calvinisme », in « Foi et Vie » 1951, N° 6, p. 552.

<sup>36</sup> Eug. CHOISY, Op. cit., p. 100.

<sup>37</sup> *Inst. Chrét.* T. 4, p. 244.

<sup>38</sup> Ibid., p. 245.

« tion, c'est un ordre de Dieu <sup>39</sup>. Nous sommes consacrés à Dieu « pour penser, parler, méditer et faire tout pour la Gloire de « Dieu » <sup>40</sup>. Notre service de Dieu consistera donc d'abord en une régénération de tout notre être par la Parole et le Saint-Esprit ; puis ce sera de fuir les vices, l'orgueil et la cupidité, de rechercher l'humilité et toutes les choses qui exaltent la Gloire de Dieu <sup>41</sup>. « Ordonner notre vie à notre vocation » sera la règle perpétuelle de notre vie <sup>42</sup>. *Soli Deo Gloria.*

Tels sont les quelques aspects de l'actualité de CALVIN qui m'ont paru essentiels dans notre contexte théologique et éthique et dont je suis convaincu de l'importance et de la valeur pour aujourd'hui.

<sup>39</sup> Ibid., p. 247.

<sup>40</sup> Ibid., p. 248.

<sup>41</sup> Ibid., p. 250-252.

<sup>42</sup> Ibid., p. 296.

## UN TYPE D'HOMME

par François MAURIAC

« La réussite du Calvinisme, c'est d'avoir donné naissance à un certain type humain, très noble, très secret, d'une fierté un peu ombrageuse, mais qui sait n'être pas importune, qui a les manières exquises du monde, mais qui n'en a pas l'esprit, un type d'homme dont la conscience toujours en éveil surveille chaque geste et chaque pensée, et dont peut-être la vertu dominante est la pudeur. »

*Hommage à Robert de Traz,  
dans le Figaro Littéraire.*

# VERS UNE RESTAURATION DU PSAUTIER FRANÇAIS

par François GONIN

Il y a de grands motifs de joie et de reconnaissance dans le fait que les deux recueils de chants qui sont parus récemment : *Psaumes et Cantiques des Eglises romandes* (1976) et *Nos cœurs te chantent* de la Fédération protestante de France (1979) contiennent respectivement 71 et 75 psaumes, soit plus que les recueils précédents. De plus, on est revenu avec beaucoup d'exactitude aux mélodies originales du XVI<sup>e</sup> siècle, qui avaient subi tant de modifications fâcheuses au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi se confirme un retour aux sources dont *Louange et Prière* avait été une étape importante.

En ce qui concerne les paroles, la France et la Suisse se sont détachées du texte généralement connu sous le nom de « *version CONRART* ». Il n'est pas question de revenir ici sur les remaniements innombrables intervenus depuis que Marc de LA BAS-TIDE publia, il y a trois cents ans, le texte préparé par le fondateur de l'Académie française. Il suffit de constater que les strophes de MAROT et de BÈZE avaient été mises non seulement au langage mais aussi au style et au goût de l'époque. Certains ont dit qu'on avait fait porter perruque au Roi David.

Il y a longtemps déjà, Pierre DEVOLUY soulignait le fait avec quelque véhémence. Les auteurs du Psautier, constatait-il étaient de grands poètes et leurs psaumes comptent parmi les belles œuvres de la littérature française. Le remaniement du Psautier fut effectué avec correction, dans une langue incolore, truffée d'adjectifs banals qui paraissaient élégants. Le réalisme, le caractère populaire, la vie, le pouvoir d'évocation ont singulièrement pâli dans la version CONRART, et, non sans s'indigner, DEVOLUY en donne en passant des exemples :

« MAROT s'écrie (A. 9) : *O Seigneur, je veux en cantique  
Célébrer ton Nom authentique...*

CONRART préfère : *Et je rendrai par mon cantique  
Ma reconnaissance publique...* »

Aujourd'hui, remarque DEVOLUY, par un juste retour des choses, le texte du XVI<sup>e</sup> siècle nous paraît plus moderne que les remaniements qu'il a subis.

On peut se demander si à la supériorité littéraire du Psautier de MAROT et de BÈZE il n'y a pas une raison théologique. Les hommes de la Réformation étaient convaincus de l'inspiration divine des saintes Ecritures et des Psaumes en particulier. Pour eux, écrire des psaumes n'était pas faire œuvre d'artiste individualiste, soucieux de montrer son talent ; c'était faire œuvre probe et respectueuse d'un traducteur qui se met humblement en-dessous du texte et cherche à en rendre le moins infidèlement possible le sens et la beauté.

MAROT le dit très bien : « *L'Esprit de Dieu crie*

*Dedans David alors que David prie  
Et fait de lui ni moins ni plus que fait  
De sa musette un bon joueur parfait.* »

Le respect du texte biblique, voilà la règle d'or des poètes de Réforme, règle, hélas ! oubliée dès le siècle suivant, comme si le génie humain devait rendre plus agréables et moins rudes les chants inspirés du Psalmiste !

Voici par exemple comment MAROT puis la version CONRART ont rendu le passage du Psalme 45 décrivant le cortège de la reine :

<i>Avec le train des vierges la suivant</i>	<i>Son char doré cent autres chars suivront</i>
<i>Et de ses plus prochaines la servant ;</i>	<i>Où des grands rois les filles brilleront ;</i>
<i>Pleines de joie, et d'ennui exemptées</i>	<i>A ce monarque enfin on la présente,</i>
<i>Au Roi seront ensemble présentées.</i>	<i>Avec sa troupe et pompeuse et riante ;</i>
<i>Elle et toi, en triomphe et bonheur</i>	<i>Il la conduit au superbe palais,</i>
<i>Lirez trouver en son palais d'honneur</i>	<i>Où règneront et la joie et la paix.</i>

On voit de quel côté est la simplicité, alors que l'autre sue l'ennui caractéristique de la fausse poésie. On comprend aussi pourquoi les psaumes, en perdant leur vigueur ont perdu leur immense popularité à partir de leur remaniement... Nous ne verserons donc pas trop de larmes sur l'abandon dans lequel les Eglises protestantes laissent depuis quelques années la version du XVII<sup>e</sup> siècle, malgré certaines strophes de belle facture, dignes de la langue racinienne.

Une solution extrême a été adoptée : demander à des poètes contemporains d'écrire des strophes sur les vieux airs de nos psautiers. Rendons hommage aux hommes qui se sont attelés à cette difficile besogne. Ils ont fait avec talent et avec foi : R.L.

PIACHAUD, E. PIDOUX, E. de PEYER, R. CHAPAL nous ont donné de beaux textes, qui font honneur à la poésie chrétienne de notre siècle.

La restauration du Psautier réformé n'est pas pour autant achevée. Il faut considérer les deux recueils que nous avons signalés comme une nouvelle étape qui en appelle d'autres.

Souhaitons d'abord que les commissions d'Eglises suisses et françaises s'entendent pour nous donner des textes communs aux pays francophones. Il est vraiment regrettable que l'unité du psautier ait été oubliée par un nationalisme ecclésiastique incompréhensible.

Allons plus loin. Deux questions ne nous paraissent pas avoir été encore clairement posées.

La première est relative à l'utilisation des textes poétiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Leur valeur est de plus en plus reconnue dans les Histoires récentes de la Littérature. BÈZE lui-même, encore mal apprécié par Michel JEANNERET (1) est mieux caractérisé par Mme LEBLANC qui le qualifie de librettiste idéal, remarquant que les psaumes les plus populaires sont ceux qu'il a traduit (2). Pour la méditation personnelle, pour la mémorisation, pouvons-nous nous passer de tout contact avec ce grand souffle de la tradition ? Si la tentative de DEVOLUY pour faire chanter les psaumes dans leur texte du XVI<sup>e</sup> siècle a été un échec, ne pourrait-on adapter les paroles originales du Psautier français, de façon à les rendre chantables, sans leur faire trop perdre de leur puissance d'évocation ? On peut aimer les textes modernes sans souhaiter la disparition des chefs-d'œuvre de notre patrimoine.

Une autre question est beaucoup plus fondamentale : Comment les Eglises réformées de langue française, contrairement à leurs sœurs, ont-elles abandonné l'ensemble du Psautier, se résignant au démentèlement de celui-ci, admettant des recueils tronqués dans lesquels les psaumes qui subsistent sont réduits à un condensé ? Double sélection qui a éliminé la plupart des psaumes et, dans les rescapés, la plupart des strophes. Nous n'avons plus droit qu'à un digest, à des morceaux choisis du Psautier...

Or, pour nos pères en la foi, le chant des psaumes, c'était le culte même, la prière humaine montant à Dieu en des phrases inspirées par Lui. Le livre le plus humain de la Bible n'était pas le moins divin ; Christ parlait dans les Psaumes et ceux-ci étaient au cœur même du mystère de la foi. On prenait au sérieux l'exhortation apostolique : « Edifiez-vous par des psaumes » (Ephésiens 5, 19 - Colossiens 3, 16). Leur chant était prioritaire, pour ne pas dire exclusif, dans l'Eglise (3).

(1) Poésie et tradition biblique au XVI<sup>e</sup> siècle. Librairie J. Corti, 1969.

(2) Les paraphrases françaises des Psaumes, Presses Universitaires de France, 1980.

(3) Voir l'étude présentée au Musée du Désert par Roger ZUBER (*Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme* 1977 p. 350 et ss.).

Aujourd'hui le grand œuvre de MAROT et de BÈZE gît comme une cathédrale démantelée. Nous n'avons aucune idée du caractère monumental de l'édifice ni de l'harmonie de ses parties. Aussi une petite équipe franco-suisse vient-elle d'essayer d'apporter sa contribution au renouveau de la liturgie et de la piété réformée en publiant les *50 premiers psaumes* de MAROT et de BÈZE en français moderne. Comme le dit l'introduction, le but est de faire redécouvrir la poésie du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout de restaurer l'unité du Psautier dont le premier tiers (modernisé) est reproduit intégralement.

En donnant son patronage à notre essai, la Faculté libre de Théologie réformée d'Aix-en-Provence a certainement entendu apprécier non la réalisation (certes imparfaite) mais l'orientation de ce travail qui est bien dans la ligne biblique et confesante.

## VIENT DE PARAITRE

### LE PSAUTIER FRANÇAIS

sous les auspices de la Faculté Libre de Théologie Réformée  
E.R.E.A., 21, rue Courteissade - 13100 AIX-EN-PROVENCE

Editions PIERRE VIRET, case postale 3151 - 1002 LAUSANNE  
Qu'elle exprime « le soupir de la pensée transpercée », « la harpe chanteresse » de David, « l'âpre saison » des persécutions ou « la douceur très humaine » du Seigneur pour son peuple, la version authentique garde une puissance d'évocation inimitable. Quell edécouverte quand on la compare avec les multiples révisions qui l'ont défigurée ! Sa fidélité à l'Ecriture sainte en fait un moyen d'accès précieux au texte biblique qu'elle grave souvent dans la mémoire.

« J'ai lu avec une satisfaction rare les textes qui gardent dans leur structure et dans leur langue la saveur et la vigueur de l'original ».

Pierre EMMANUEL

« De tout cœur je vous dis merci pour cette œuvre belle et bonne ».

Pierre CHAUNU

« Combien je me réjouis d'apprendre votre projet de publication des psaumes en gardant comme base la traduction de Marot et de Théodore de Bèze ».

André CHAMSON

---

En librairie : Fr.F. 28,00

Richard LEHMANN : *Epître à Philémon*. Labor et Fides, 1978, 93 pages.

L'Epître de Paul à Philémon n'est pas la plus importante de l'apôtre. On la lit peu souvent ; l'on sait que Paul y aborde la question de l'esclavage, sujet qui paraît aujourd'hui dépassé. S'agit-il seulement d'un sujet historique ? Faut-il faire peser sur le christianisme le développement de l'esclavagisme comme le pensait MARX ? N'est-ce pas au contraire l'Évangile qui a peu à peu miné cette institution ? Cela concerne l'apologétique et c'est important. L'auteur montre bien le rôle des méthodistes et des baptistes dans le sud des Etats-Unis pour lutter contre l'esclavage.

Mais Richard LEHMANN montre bien que la pensée de Paul ici n'est pas d'abord sociologique, mais personnelle. L'apôtre n'a pas en tête le renversement d'une institution injuste, mais le renouvellement des relations personnelles. Croire en Christ, c'est voir transformés les rapports des hommes entre eux. Quant on est chrétien, on ne peut pas agir comme avant ; les relations traditionnelles entre maître et esclave tombent. *Seule une relation personnelle avec Christ, expérimentée au sein de la communauté chrétienne donne à l'homme son authentique valeur* (page 85).

On voit alors l'actualité de ce billet : les relations entre chrétiens sont spécifiques, on ne peut les trouver ailleurs, elles ne reposent pas fondamentalement sur les données de ce monde mais dans la liberté donnée par le Christ.

Cela paraîtra trop classique à certains. Pourtant il faut être reconnaissant à Richard LEHMANN de nous avoir rappelé ces évidences.

Notons encore que le pasteur LEHMANN est pasteur de l'Eglise adventiste. Ce livre est le résumé d'une thèse soutenue devant la Faculté de Strasbourg.

Alain G. MARTIN.

Lucien PEYROT : *Eglise-Communion*. Labor et Fides, 1978, 124 pages.

Ce livre est la suite de ceux que le pasteur PEYROT a consacrés à un commentaire très approfondi du Credo. *Ma mort est ta vie* était consacré au Christ, *Le Saint-Esprit et le prochain retrouvé*, au début du troisième article. Ce dernier livre se présente comme le commentaire des deux phrases : *Je crois la sainte Eglise universelle et la communion des saints*. Cette seconde partie est surtout consacrée à un exposé historique sur la Cène : on lira particulièrement avec intérêt, le chapitre sur l'eucharistie chez les théologiens réformés des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. On y voit bien se dessiner l'importance donné par ces théologiens à la notion de *signe*.

La partie consacrée à l'Eglise montre le même souci historique, poussé à un point tel que l'on regrettera quelque fois que l'auteur semble se retirer derrière. Trop modestement, sa pensée personnelle n'apparaît pas toujours clairement. En parlant de l'Eglise, l'auteur a une évidente préoccupation œcuménique et, avec beaucoup de clarté, il souligne que la grande difficulté reste la question des ministères. A ce sujet, il écrit :

*Le seul empêchement, provisoirement insurmontable, à la reconnaissance réciproque de la validité du sacrement qui exprime, de manière permanente, l'unité de l'Eglise dans la foi et dans l'obéissance au même*

*Seigneur, est la définition du ministère, selon l'interprétation étroite ou large qu'on croit pouvoir donner de la succession apostolique* (page 63).

On lira aussi avec intérêt les liturgies de Baptême et de Sainte Cène utilisées par Lucien PEYROT dans l'Eglise francophone de Tananarive où il est pasteur.

Alain G. MARTIN.

*Communion et Communication* : Labor et Fides, 1978, 148 pages.

Il s'agit d'un ouvrage collectif : exactement seize auteurs - Ce sont les participants au troisième cycle romand en Théologie pratique, tenu en 1976-1977 à Bertigny dans le canton suisse de Fribourg.

Les articles présentés ici sont souvent très courts et il est impossible de pouvoir tous les citer. La plupart sont dus à des théologiens suisses romands c'est-à-dire d'Eglise majoritaires de multitude : cela se sent dans beaucoup d'intervention, dans la mesure où, à la différence du protestantisme français, on sent la responsabilité de prendre en charge pour tout un peuple la prédication de l'Evangile.

Mais il y a aussi la participation de non Suisses et de non protestants. On lira avec beaucoup d'intérêt l'article court mais dense de Richard STAUFFER sur la prédication de CALVIN. L'essentiel y est dit en dix pages. Après avoir noté le caractère théophanique de cette prédication, l'auteur montre que cette prédication n'est pas laissée au hasard et plus particulièrement à l'improvisation. *Aux yeux de Calvin, une prédication fidèle est en premier lieu une prédication préparée* (page 60). Enfin, une prédication fidèle ne doit pas se contenter d'expliquer mais elle doit aussi et surtout être une exhortation : ceci reste toujours bon à entendre !

On regrettera la brièveté de l'intervention du père BOBRINSKOV sur le rôle de la liturgie dans l'Eglise orthodoxe ; il fallait en dire plus tant la sensibilité orthodoxe tranche sur celle des protestants.

L'intérêt de ce livre repose sur le fait qu'il témoigne d'un effort d'écoulement entre des disciplines diverses. L'*interdisciplinarité* ne peut qu'amener à une plus grande richesse. Cependant on a quand même du mal à trouver une ligne directrice : il manque un essai de synthèse qui aiderait le lecteur à se faire une opinion. Le pluralisme des méthodes et des disciplines ne doit pas conduire à un manque, sous prétexte de laisser à chacun sa décision de choix.

C'est une phrase de Jean-Marc CHAPPUIS qui pourrait donner le ton des préoccupations actuelles : *la christologie attestée par cette pratique ecclésiale du calvinisme originel est une christologie de la libération et de la promotion de l'homme et non pas du tout une christologie de l'asservissement et de l'anéantissement de l'homme* (page 139).

C'est là une belle phrase que l'on peut recevoir dans la mesure où elle reflète une volonté d'optimisme qui veut répondre au désenchantement général de nos sociétés si l'on n'oublie pas que cet asservissement de l'homme par le péché demeure hélas une réalité.

Ce qui me paraît la préoccupation plus ou moins consciente des théologiens réunis à l'occasion de cette session, c'est d'apporter au monde le message positif d'espérance de l'Evangile.

Alain G. MARTIN.

Eric FUCHS : *Le désir et la tendresse*. Labor et Fides, 1979, 250 pages.

Voilà un bien bien beau titre ! De plus, il a le grand mérite de ne pas décevoir le lecteur. De quoi s'agit-il ? Une nouvelle étude sur le mariage ? Et puis comment classer l'auteur ? Un conservateur tenant de la morale traditionnelle ou un progressiste partisant du laxisme ambiant ? Un lecteur superficiel pourrait classer Eric FUCHS dans la seconde catégorie dans la mesure où celui-ci remet en cause une certain nombre d'idées reçues. Principalement, il essaie de présenter d'une manière positive une valeur dont la pensée chrétienne s'est méfiée : *l'érotisme*.

Ce livre n'a rien de farfelu mais, comme l'indique la notice de présentation, il est né d'un étonnement : comment l'Evangile libérateur a-t-il pu être traduit dans l'histoire du christianisme, dans les termes d'une morale légaliste ? L'auteur n'ignore pas que la sexualité, tout comme le reste de l'activité humaine, est soumise au péché. Il note bien, dans la partie biblique de son étude, l'ambiguïté de la sexualité : force de création, mais aussi force de destruction.

La partie historique ne manque pas d'intérêt. Eric FUCHS se penche particulièrement sur les Pères de l'Eglise ; il voit dans la nécessité de l'institution du mariage (cette institution n'est pas biblique !) dans une société christianisée, la montée d'une morale qui ira de pair avec une grande méfiance de la sexualité. La Réforme a voulu réagir contre le légalisme catholique, mais par réaction contre le désordre anabaptiste, le protestantisme a construit un nouveau légalisme. Ce que l'auteur voudrait, c'est finalement que les chrétiens aient une attitude moins négative vis-à-vis de la sexualité, non pas pour tomber dans le laxisme, mais pour la recevoir comme un don positif de Dieu. L'érotisme a sa place dans la spiritualité, non un érotisme païen, mais celui qui ne peut exister que comme une forme de la tendresse.

On peut très bien ne pas être d'accord avec les conclusions d'Eric FUCHS. Mais son livre a le grand mérite de poser la question. On ne peut plus ignorer ce travail quand on veut maintenant aborder une question aussi importante. Un bien beau livre qu'on ne s'ennuira pas à lire.

Alain G. MARTIN.

Pour éviter des rappels, veuillez régler le prix de votre  
abonnement 1979, dès la réception du présent fascicule : 1979/2.

MERCII

# LA REVUE RÉFORMÉE

## Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue :

- a) à **prix réduit**, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;
- b) **gratuitement** aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;
- c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressées soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

1979

FRANCE : Commandes : 10, rue de Villars, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, 78100 Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), C.C.P. Paris 7284.62 M.

Abonnement : 40 F. Abonnement de solidarité : 80 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 27 F.

BELGIQUE : M. le pasteur P. A. dos S. MENDES, Place A.-Bastien, 2, 7000 Mons-Ghlin. Compte courant postal 001-0204177-68.

Abonnement 320 francs belges. Abonnement de solidarité : 600 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 220 francs belges.

ETATS-UNIS, CANADA : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 12 — Abonnement de solidarité : \$ 25 ou plus.

GRANDE-BRETAGNE : D' David HANSON, Milverton Lodge, 3, Ottawa Place Chapel Allerton, Leeds LS7 4L G.

Abonnement : £ 5,50. Student sub. £ 3,50.

ITALIE : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 6.000.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lires : 4.000.

PAYS-BAS : Mme F.J.A. de Roo-PANCHAUD, « L'Abri », Hofakkers, 18, Zuidlaaren (Dr). Giro 1376560.

Abonnement : Fl. 22,—. Abonnement de solidarité : Fl. 45,— ou plus.

Etudiants : prix réduit : Fl. 14,—.

SUISSE : M. R. BURNIER, Beauséjour, 16, 1003, Lausanne. Compte postal : 10.6345.

Abonnement : 20 francs suisses. Abonnement de solidarité : 40 francs suisses ou plus.

Etudiants : prix réduit : 16 francs suisses.

AUTRES PAYS : 46 F

# PUBLICATIONS DISPONIBLES

**1° Au Siège de La Revue Réformée, 10, rue de Villars, 78100 Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23 H. Paris. 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue**

	F
John MURRAY, <i>Le Divorce</i> , 2e Edition .....	20.—
John KNOX, <i>Lettre à un Jésuite nommé Tyrie</i> . Traduction, introduction et notes par Pierre Janton .....	12.—
<i>Le Petit Catéchisme de Westminster</i> .....	12.—
<i>Liberté et Communion en Christ, Déclaration de Berlin 1974 sur l'Ecuménisme</i> .....	12.—
Alain PRObst, <i>La Théorie générale des Cercles de Lois en Philosophie réformée</i> . Brève analyse de la Théorie générale de la nature créée, chez Herman DOOYEWERD, Tirage Xerox. 138 p. franco Frs .....	Manque
Dans quel sens la Bible est-elle la Parole de Dieu ? L'apport de la commission biblique désignée par l'Episcopat Luthérien Suédois .....	14.—
<i>Ta Parole est la Vérité</i> , Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968 .....	17.—
Rudolf GROS, <i>Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> , Présentation de J.G.H. Hoffmann .....	10.—
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i> .....	10.—
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i> .....	10.—
Jean CALVIN, <i>Sermons sur la Prophétie d'Esaias LIII, touchant la mort et passion du Christ</i> , 120 p. .....	15.—
Jean CALVIN : <i>La Nativité</i> . 1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph 2. Le Cantique de Marie 3. Le Cantique de Zacharie 4. La Naissance du Sauveur ..... Chaque Les quatre fascicules ensemble .....	30.— 10.—
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i> .....	10.—
Théodore de BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé. Introduction, préface et notes de Michel Riveillaud .....	25.—
Herman DOOYEWERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> .....	15.—
Auguste LECERF : <i>La Prière</i> .....	Epulisé
<i>Des moyens de la Grâce</i> .....	12.—
<i>Le Pêché et la Grâce</i> .....	10.—
Pierre MARCEL : <i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i> .....	15.—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i> .....	Epulisé
<i>L'Actualité de la Prédication</i> .....	15.—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i> .....	7.—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i> .....	7.—
 <b>2° A la Librairie Protestante, 140 Bd Saint-Germain, Paris 6<sup>e</sup> (Tarif Librairie)</b>	
Pierre MARCEL :	
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i> .....	20.—
<i>A l'Ecoute de Dieu. Manuel de direction spirituelle</i> .....	20.—
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France, ou Confession de La Rochelle</i> . Format de poche. «Les Bergers et les Mages» .....	3.50
<i>Le Catéchisme de Heidelberg</i> , J. CADIER .....	2.—
<i>Le Catéchisme de Heidelberg</i> , Delachaux .....	6.
Jean CALVIN : <i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i> .....	25.—
<i>Petit Traité de la Sainte Cène, Adaptation en français moderne, «Les Bergers et les Mages»</i> .....	5.—
<i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes, Tome I .....	25.—
Tome II .....	33.—
Tome III .....	50.—
Tome IV .....	en réimpression
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse, relié</i> .....	65.—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean, relié</i> .....	65.—
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains, relié</i> .....	35.—
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, relié</i> .....	40.—